



PUISARDS. — Les employés de la ville d'East Angus posent ici un puisard de chaque côté de la rue Maple, et des tuyaux de ciment en vue de l'élargissement de cette rue qui conduit à l'église N.D.G. Ces travaux sont sous la direction de M. Thériault. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Candidature à la mairie de Coaticook

M. G. Vaillancourt approché pour briguer les suffrages

COATICOOK, (AR) — Un groupe de citoyens aurait approché M. Georges Vaillancourt, m.p.p. pour lui demander de briguer les suffrages au poste de maire de Coaticook, lors des prochaines élections municipales, dans cette ville.

M. Georges Vaillancourt, qui représente actuellement le comté de Stanstead, à la Législature provinciale, a déclaré, hier après-midi, au journaliste de La Tribune, qu'il avait effectivement été approché dans ce but.

Il a cependant déclaré ne pas être prêt à faire de déclaration à ce sujet, se contentant simplement de dire qu'il ne pouvait ni nier ni confirmer la possibilité de sa candidature.

La mise en nomination, pour les élections municipales de Coaticook, se fera le dernier lundi du mois prochain, soit le 25 octobre, tandis que l'élection, si elle est nécessaire, se déroulera le premier lundi du mois suivant, soit le 1er novembre.

Outre le siège de la mairie, qui devient vacant, cette année, par suite du retrait du maire, M. Léger Cameron, de la politique municipale, les sièges no 3 et 4, occupés respectivement par MM. Léonide Sage et Maurice Paquette, subiront également l'épreuve de l'élection.

La question des devoirs à la maison étudiée cette semaine

COATICOOK, (AR) — La question des devoirs à la maison, pour les élèves du cours primaire de Coaticook, sera étudiée, cette semaine, au cours d'une réunion du comité pédagogique de la Commission scolaire locale.

Ce comité pédagogique est formé des membres de la Commission scolaire, de la direction des écoles, ainsi que des représentants du personnel enseignant. Il se réunit périodiquement dans le but d'étudier différents problèmes relatifs à la bonne administration de l'éducation et de l'instruction, dans les différentes écoles qui relèvent de la juridiction de la Commission scolaire locale.

Situation actuelle

Actuellement, la Commission scolaire de Coaticook a gardé le statu quo, en ce qui concerne le travail des enfants du cours primaire, à domicile. Les commissaires, même si la demande leur en a été formulée par les Associations parents-maitres de la ville, n'ont pas pris de décision à ce sujet, parce qu'ils désiraient en discuter avec la direction des écoles avant de décider quoi que ce soit, en ce domaine.

Cette année, un seul groupe d'élèves n'a pas de travail à domicile. Il s'agit des enfants de première année, suivant les cours selon la nouvelle méthode Dynamique. L'absence de devoirs à la maison est en raison du programme spécial de ces cours.

Garçons et filles dans une même classe à Magog

Une délégation de parents demande des explications à la Régionale

SHERBROOKE — Contrairement à ce qui était prévu, une délégation de parents de Magog n'est pas venue protester fortement contre le fait que garçons et filles sont dans une même classe, à l'Externat classique de Magog, mais plutôt pour demander des explications à la régionale, sur ce geste.

Ce qui avait fait prévoir de vives protestations est le fait que deux lettres avaient été reçues, la première de M. Louis Faucher, président du comité de planification du secteur numéro 7, et la seconde du Comité d'aide à l'Externat classique de Magog Inc.

M. Faucher, dans sa lettre, avait manifesté son étonnement en ce qui concerne l'organisation d'une classe mixte, au niveau de 8e classique (éléments latins), à Magog.

M. Faucher se plaignait du fait que les recommandations du comité de planification avaient été facilement mises de côté. M. Faucher a appuyé sur le sérieux du travail effectué par le comité. Enfin, il insiste pour que les normes financières ne soient pas "la principale raison".

Le Comité d'aide à l'Externat classique demandait par ailleurs aux commissaires de la régionale de reviser leur position.

La délégation

Par ailleurs, M. Jean Losler, qui s'est fait le porte-parole de la délégation, a demandé aux commissaires de bien vouloir fournir aux parents de Magog les raisons de la fusion des classes des garçons et des filles, en une seule classe.

M. Losler a dit que les parents avaient demandé la révision de cette décision à la régionale, parce qu'ils avaient été mal renseignés par un commissaire d'écoles.

"Ces derniers, dit-il, nous avaient expliqué que les normes prévoient 17 élèves par classe, alors qu'il se trouvait 15 filles. Pourquoi alors ne pas organiser deux classes?"

"Maintenant, de continuer le porte-parole du groupe, je constate que la norme dit un professeur par 17 élèves, ce qui est loin d'être pareil".

"Cette affaire a fait tout un remou à Magog, dit-il, et nous aimons qu'elle soit réglée rapidement".

"Les commissaires se sont réunis aussitôt après l'assemblée publique d'hier, à huis clos, pour étudier l'affaire, de façon à ne pas trop tarder".

Une réponse pourrait bien être communiquée aujourd'hui aux intéressés.

Incidents

Le jour de la rentrée des classes, les trois classes de la section classique étaient organisées au Couvent du Sacré-Coeur; chacune de ces classes possédait un titulaire et ses professeurs spécialisés.

"Le problème des locaux et du personnel ne se pose donc pas, de dire les parents, dans la lettre".



AGRANDISSEMENT. — Des ouvriers sont présentement à construire une extension d'une superficie de 704 pieds par 149,2 pieds. Cet agrandissement permettra des meilleures conditions de travail et servira à aménager l'office général, le caféteria, une salle de conférence, salle de bain, etc. Les travaux sont sous la direction de la Co. Williams et le contracteur est M. Labbé. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Au conseil municipal et à la Commission scolaire de Coaticook

Importantes réunions spéciales

COATICOOK, (AR) — Deux importantes réunions auront lieu ce soir, alors que le conseil municipal de Coaticook tiendront tous deux une réunion spéciale, dans leurs locaux respectifs habituels. La réunion du conseil municipal, qui débutera à 7h.30 p.m., sera tenue à la salle des délibérations, à l'hôtel de ville, tandis que l'assemblée des commissaires, qui débutera à la même heure, se déroulera à l'école secondaire Albert L'Heureux.

Conseil municipal

L'assemblée spéciale du conseil municipal de Coaticook est convoquée dans le but de prendre connaissance des différentes soumissions qui doivent être reçues, ce soir, en vue de la reconstruction du mur de soutènement de la rue Child.

Ce projet serait de l'ordre de plus de \$80,000. Les soumissions qui ont été demandées, concernent trois projets différents pour le même mur, qui doit être reconstruit par la ville, mais sujet à subventions du gouvernement provincial.

Les trois projets ont été soumis par les ingénieurs municipaux et les ingénieurs du ministère de la Voirie. Comme la ville ne pouvait déterminer quel serait le projet le moins onéreux et le plus pratique, avant d'en obtenir des prix, elle a demandé les soumissions sur les trois projets, quitte à choisir par la suite, celui qui sera réalisé.

Commission scolaire

La réunion de la Commission scolaire de Coaticook, pour sa part, est convoquée dans le but d'étudier et d'adopter le rapport financier de la Commission, pour l'année fiscale 1964-65.

A la balle-molle

Magog visite St-Hyacinthe: deuxième rencontre samedi

MAGOG, (JPL) — Le club de balle-molle de Magog se rendra à St-Hyacinthe samedi prochain afin de disputer une deuxième partie avec un club d'étoiles de cet endroit. Cette rencontre sera disputée à 8h.30 et il est certain que le club local tentera l'impossible afin de remettre le change aux maskoutains, qui ont triomphé de Magog récemment au Parc de l'Est.

Par ailleurs, M. Rook Bousquet, entraîneur du Magog, a fait savoir qu'une autre intéressante partie aura lieu dimanche après-midi au Parc de l'Est de la cité. Cette fois mettra aux prises la Brigade de Feu de la Cie. Dominion Textile et les policiers de Magog.

Soirée sportive

La soirée sportive organisée à l'occasion de la clôture des activités de la présente saison, aura lieu le 9 octobre à l'hôtel du Lac Chrystal.

René Ouellette, populaire animateur de CHLT-TV sera l'invité spécial de cette soirée organisée par la direction du club. Un orchestre populaire fera les frais de la musique.

Possession d'outils de cambriolage

French et Poirier sont acquittés

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Patrick John French et Donald Poirier, deux Montérégais, ont été acquittés d'une accusation de possession d'outils de cambriolage, trouvés dans une automobile qui les transportait sur la route 20, à Notre-Dame du Bon Conseil.

Le juge Germain Lacoursière a fait part de cette décision hier matin en Cour du magistrat.

Les faits se résument à ceci: le 10 juillet 1964, les agents Martel et Magny, de la Sureté provinciale de Drummondville, ont intercepté une automobile Rambler "station-wagon" portant la licence 8-A-4032, Québec 1964, se dirigeant vers l'est, Québec. French était à la conduite du véhicule et Poirier était assis à sa droite.

Les objets transportés dans l'automobile étaient: 1 perforeuse électrique, 3 pinces-moissonneuses, 3 tourne-vis, 3 paires de gants, 4 meches avec détecteur. La voiture était enregistrée au nom d'une dame Poirier, dont l'adresse est la même que celle de Donald Poirier.

Le juge Lacoursière n'a pas impressionné par la façon dont l'enquête a été menée dans cette affaire.

Chose étonnante, dit-il, les policiers n'ont pas pris de photo-copie de l'enregistrement, ne se sont pas donné la peine de vérifier qui était cette dame Poirier. "Le tribunal a été un peu surpris de la façon sommaire avec laquelle ceci ont fait leur enquête et de la faiblesse de la preuve de la Couronne".

"Du témoignage évasif et teinté de peur de conclusion précise de l'expert de la Couronne, Péclat, le Tribunal peut finir par conclure que les objets trouvés, pris tous ensemble, sont des objets pouvant servir aux effractions de maisons, etc."

"La Cour n'est pas impressionnée favorablement par les témoignages des accusés. Elle doit faire cependant remarquer que ceux-ci ne sont pas contredits".

"Même si elle devait mettre de côté ces témoignages, la preuve serait-elle suffisante pour trouver French et Poirier coupables?"

Le juge Lacoursière analyse quelques causes de jurisprudence, avant de conclure que "la preuve de la plaignante n'est pas suffisante pour trouver l'accusé coupable de l'offense reprochée, ou du moins qu'il existe un doute raisonnable en sa faveur".

Samedi soir au Dauphin

Le Conseil 2174 fête son 45e anniversaire

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le Conseil 2174 des Chevaliers de Colomb de Drummondville célébrera samedi soir son 45e anniversaire de fondation.

La fête se déroulera au Motel Le Dauphin en présence de plusieurs invités de marque.

Historique

Le Conseil 2174 fut fondé en octobre 1920. Plusieurs membres fondateurs vivent encore et n'ont cessé d'être membres.

Parmi les Grands Chevaliers, on remarque l'hon. juge Joseph Marier, le Dr J.-H. Précourt, J. Arès, Victor Pénin, le Dr E. Dansereau, Me Jules St-Pierre, Hermann Gagnon, le Dr Germain Letendre, Me André Biron et Alphonse Paradis.

Décorations

Ce sera l'occasion samedi soir de décerner des décorations à ceux qui n'ont pas été décorés lors des fêtes en 1960. Parmi ces heureux récipiendaires, on note un ex-Grand Chevalier, Me André Biron, quatre membres à vie, MM. Archibald Allard, Nephthalie Lemaire, Dr J.-H. Précourt et Arthur Pinard, vingt membres honoraires et 45 membres de 25 ans de Chevalerie.

Le député d'Etat de la province de Québec, M. Martin Forest sera de la fête. M. Forest est à la tête des 70,700 membres chevaliers de la province.

Travaux de l'égout collecteur

Trois accidents en 30 minutes sur l'Avenue du Parc à Granby

GRANBY — L'Avenue du Parc, qui est actuellement en très mauvais état à cause des travaux de l'égout collecteur Robinson, a été le site, hier seulement, de trois accidents de la circulation et ce, en l'espace de 30 minutes environ.

Coin Parc-St-Antoine nord

La première collision est survenue à 1h.30 p.m. à l'intersection de Parc et de la rue St-Antoine nord. Trois véhicules y étaient impliqués.

L'automobiliste qui conduisait Mme Monique Beaugregard, de la R.R. No 5 à Granby, et qui appartenait à M. Jean-Romain Beaugregard, a subi pour \$150 de dommages, pendant qu'une camionnette de livraison pour le pain, propriété de M. Gérard Goulet, 317 Parc, à Granby, et au volant de laquelle se trouvait M. Gérard Stanislas, 44 ans, du 175 rue Denison ouest, à Granby, a été avariée pour \$250. Enfin, une troisième voiture impliquée, propriété de M. Roger Ferland, et que conduisait son épouse, a été endommagée pour \$325.

Quinze minutes plus tard

Quinze minutes plus tard, un accrochage entre un camion et une automobile se produisit en face du No 289 de l'Avenue du Parc.

Un camion appartenant à Gabriel Lussier Lée, de Granby, et au volant duquel se trouvait M. Urbain Bédard, 24 ans, de St-Nazaire, est allé s'arrêter contre une voiture stationnée sur l'Avenue du Parc. Cette voiture appartenait à M. André Racine, 29 ans, du 85 rue Ottawa, à Granby.

Les dommages n'atteignaient pas \$100 au total pour cette collision.

Avenue du Parc et Centre

Vers 2h. p.m., une troisième collision, celle-là quelque peu inusitée, se produisit à l'intersection de l'Avenue du Parc et de la rue Centre.

Sur la route 32 aux heures de sortie des écoliers

Encore des plaintes au sujet des arrêts obligatoires

ASBESTOS, (JD) — La Sureté municipale d'Asbestos continue d'enregistrer les plaintes en rapport avec les arrêts obligatoires installés sur la route 32, aux heures de sortie des écoliers.

Les automobilistes se plaignent de ce que ces arrêts ralentissent considérablement la circulation surtout sur l'heure du midi et vers 4 heures alors que les employés de la compagnie Canadian Johns-Manville retournent à la maison. L'enseigne marquée "arrêt"

est installée de 7h.30 à 9 heures a.m., de 11h.40 a.m. à 1h.30 p.m. et de 3h10 p.m. à 4h.15 p.m.

Si l'on maintient l'arrêt obligatoire aussi longtemps, c'est que l'horaire des classes maternelles varie avec l'horaire des autres classes.

La route 32 est la propriété du gouvernement provincial. Le ministère de la Voirie a été saisi de plusieurs demandes de la ville d'Asbestos qui réclame l'aménagement de lumières de circulation sur cette voie.



M. Robert Fisette

Souper à la dinde à Compton

COMPTON (A. Ross) — La paroisse St-Thomas d'Aquin, de Compton, tiendra son souper paroissial annuel, dimanche le 26 septembre.

Ce souper à la dinde sera servi dans la salle paroissiale, au sous-sol de l'église de l'endroit, de 3 heures à 8 heures p.m., sans interruption.

Les bénéfices de ce souper serviront aux œuvres paroissiales. Le comité d'organisation du souper est composé des marguilliers de la paroisse, soit M. Victor Mercier, marguillier en charge, ainsi que MM. Rodolphe Hébert et Gérard Gagné, marguillier au banc.

Nombreux services rendus par les Lions internationaux

MAGOG, (JPL) — M. Robert Fisette, président actuel du club des Lions de Magog, a révélé dans un communiqué qu'il a fait parvenir à La Tribune quelques détails sur les nombreux services rendus par cet organisme international.

M. Fisette a fait remarquer que les Lions Internationaux sont devenus la 25e organisation affiliée à CARE INC. Cooperative for American Remittances Everywhere Inc., le 26 juin 1957. Avec cette décision, le Bureau d'administration Internationale de l'Association confère l'utilité d'une collaboration étroite entre les deux organisations dans les régions du monde où elles servaient déjà, d'ajouter le président.

Programme

Chaque Club Lions peut se choisir son programme d'action dans le domaine qui l'attire le plus et qui s'adapte à la vie de la communauté.

Activités

"Les Lions sont connus et estimés dans le monde entier en raison du nombre et de l'importance de leurs activités. Chaque année, leur champ d'action s'étend à des entreprises plus vastes et plus nombreuses, grâce à l'organisation excellente de chaque club local, à la qualité du recrutement, au soin apporté à la préparation et à la réalisation des tâches qu'ils se sont fixées."

Services

"Les services des clubs

Travail accompli dans la région

M. Jean Comtois rend visite au CARBSR

MAGOG, (JPL) — Le Conseil d'Aménagement de la région Brome-St-Jean-Richelieu (CARBSR) a reçu la visite de M. Jean Comtois, au cours de la fin de semaine dernière.

Le secrétaire du conseil d'orientation économique du Québec est venu constater le travail accompli à date par cet organisme régional.

Le secrétaire du CARBSR, R. a profité de cette occasion pour remettre à M. Comtois, un volumineux questionnaire préparé par le C.O.E.Q. Ce questionnaire a pour but de connaître la division démographique, démocratique ainsi que la présentation socio-économique et éducationnelle de tous les organismes, afin d'établir une réglementation d'exigence pour octroyer les Conseils régionaux.

Définition

"Le ministère de l'Industrie et du Commerce a proposé une nouvelle définition des Cantons de l'Est, qui comprend les comtés de Stanstead, Richmond, Wolfe, Compton, Frontenac et Sherbrooke. Cette définition est une des meilleures de notre région, mais étant donné l'étude S.T.A.R. qui a été faite dans le but du développement économique-social de notre région, le CARBSR a demandé au C.O.E.Q. une prolongation d'au moins deux ans pour mettre en valeur les études S.T.A.R. afin d'utiliser cette enquête qui vient d'être complétée. Les résultats de cette investigation seront connus à la fin du présent mois.

Cette prolongation permettra une adaptation naturelle de la nouvelle région des Cantons de l'Est. La S.T.A.R. avait été octroyée pour effectuer une étude de l'ancienne région des Cantons de l'Est (cette région avait été définie économiquement par la S.T.A.R.), cependant, les nouvelles définitions du ministère de l'Industrie et du Commerce ne cadrent plus avec ces études", se conclure le président.

Collaboration

M. Guy C. Gauvin a fait remarquer que tous les conseils temporairement reconnus et octroyés par le C.O.E.Q. devaient collaborer à cette enquête. Le CARBSR, possédant la plus grande expérience, à la suite du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) a joué un grand rôle dans la définition des Con-



M. Yvan Couture vient d'être M. Marc A. Gosselin a été nommé au poste de directeur nommé au poste de gérant des Relations extérieures de la Relations communautaires de compagnie Canadian Johns-Manville d'Asbestos. M. Gosselin est un ancien journaliste-ancien lieutenant - commandant de la Marine royale canadienne.

Le conseil fera son possible

Eclairage du terrain de tennis!

LAC-MEGANTIC (GD) — Le conseil de ville de Lac-Mégantic s'est dit prêt à faire tout ce qui sera en son pouvoir afin d'obtenir l'éclairage du terrain de tennis contigu au Centre Mgr Bonin.

On sait que, cette année, les tennis de Lac-Mégantic n'ont pu évoluer le soir, le système électrique du terrain ayant été condamné par les inspecteurs de l'Hydro comme ne répondant pas aux exigences de sécurité et quantité de courant nécessaire pour un tel terrain et son éclairage.

Une lettre de S. H. le maire, M. J.-Armand Drouin, c. r., aux autorités du Centre Mgr Bonin, fait état de l'orientation de la ville en marge de cette affaire.

Collision: \$1,000

VICTORIAVILLE, (MR) — Une collision qui s'est produite hier matin, vers 8 heures, a causé des dommages d'environ \$1,000 à l'intersection des rues St-François et Lactantia, à Victoriaville.

La collision s'est produite lorsqu'une automobile a tenté de doubler un camion de livraison, alors que celui-ci effectuait un virage à gauche.

Le camion, une propriété du magasin A. G. Létourneau, de Victoriaville, était conduit par M. Noël Desloges demeurant au 62 de la rue Champlain, à Victoriaville.

Le camion a été heurté sur le côté gauche arrière par une automobile conduite par M. Jean-Guy Beaudoin, résidant au 69 du boul. Juras Est, à Victoriaville.

Convention libérale

M. Lionel Grenier ne posera pas sa candidature

THETFORD MINES, (BF) — M. Lionel Grenier, entrepreneur, domicilié sur le chemin de Robertsonville, nous a déclaré hier qu'il ne posera pas sa candidature à la convention libérale qui se tiendra dans le district de Mégantic dimanche prochain.

M. Grenier a ajouté que ses nombreuses occupations l'empêchent, et qu'il soutiendra la candidature de M. Gaston Thibierge, c. a. le seul candidat officiel qui soit présentement connu pour cette convention.

Cette réunion, pour le choix du porte-étendard du parti libéral dans le district de Mégantic aux élections fédérales, du 8 novembre, se tiendra à la salle du conseil St-Thérèse, à 1 h. 30 dimanche après-midi le 26 septembre.

Orateur

L'orateur attendu pour la circonstance est M. Jean-Luc Pépin, député de Drummond et ministre d'Etat dans le cabinet Pearson.

M. Pépin prendra la parole à un ralliement libéral qui se tiendra à Moncton, N.-B., la veille, soit samedi le 25.

A Disraëli

Reprise des activités des Filles d'Isabelle

DISRAËLI, (HD) — Les activités chez les Filles d'Isabelle de Disraëli ont repris avec un enthousiasme toujours grandissant.

La générosité de chacune laisse entrevoir une année fructueuse, car il y a beaucoup d'activités qui sont encore à discuter.

La régente, Mme Thérèse Bernard, se dit satisfaite de la collaboration de chacune et les remercie chaleureusement. Par ailleurs, comme elle se trouve présentement dans l'impossibilité de se rendre au grand congrès devant avoir lieu à l'hôtel Windsor, à Montréal, elle a désigné pour la remplacer à cette occasion, Mme Maurice Roy, de Vimy Ridge, cette dernière occupe le poste de gardienne dans notre cercle.

Fait digne de mention, le rapport pour l'année écoulée, indique qu'il y a eu de donné à l'église pour messes et offrandes bénévoles la somme de \$590. Par ailleurs, les malades et les pauvres ont reçu la jolie somme de \$1,083.89.

Lors des élections qui auront lieu en octobre, le nouveau conseil se fera sous la direction de la régente d'Etat, Mme Yvonne Martin. Elle verra à l'installation dudit conseil. A cette occasion, la soirée se terminera par un goûter à l'intention de toutes les membres.

A l'Unité sanitaire

THETFORD MINES, (MD) — Les cliniques suivantes apparaissent au programme de l'Unité sanitaire pour la semaine débutant lundi le 20 septembre.

Cliniques antituberculeuses
Lundi, le 20 septembre, de 9 h. 30 à 11 heures a.m., et de 2 heures à 4 heures p.m., à l'Unité sanitaire, rue Pie XI, Thetford Mines.



EXCAVATION. — La firme Benoit Construction, de Lac-Mégantic, est présentement à effectuer les travaux d'excavation et de pose de la conduite d'adduction de 16 pouces qui doit relier le pont de la Chaudière avec l'usine de pompage de la Baie des Sables.

Conduite d'adduction reliant le pont de la Chaudière et l'usine de pompage de la Baie des Sables

Travaux d'excavation et de posage prêts à la fin du mois d'octobre?

LAC-MEGANTIC, (GD) — Selon M. Hugues Parenteau, propriétaire de la firme "Benoit Construction", de Lac-Mégantic, les travaux d'excavation et de posage de la conduite d'adduction de 16 pouces qui doit relier le pont de la Chaudière avec l'usine de pompage de la Baie des Sables seront terminés à la fin d'octobre.

On en est actuellement à creuser la partie la plus difficile du trajet de 6,000 pieds que doit emprunter la conduite, soit le périmètre urbain proprement dit qui va de la rue Milette à la Chaudière. Il reste également à terminer quelques segments situés sur la propriété de Lake Mégantic Pulp.

Les pluies de l'été et de l'automne ont retardé quelque peu les travaux. Cependant, tout fonctionne selon les prévisions et les quelque 15 employés que la firme a mis à ce travail ont abattu une besogne vraiment colossale.

Lorsque la pose de la conduite sera terminée et que l'usine de pompage actuellement en construction sera en état d'opération, les citoyens de Lac-Mégantic pourront enfin prétendre à une approvisionnement en eau plus soutenu et qui ne sera pas à la merci, pour sa quantité, à la consommation extraordinaire des heures de pointe.

En Cour supérieure

La cause d'expropriation contre M. A. Hamel entendue le 1er

Clôture des activités au club Larochelle

Plus de 450 livres de poisson retirées des eaux

ASBESTOS, (JD) — Plus de 450 livres de poisson ont été retirées des eaux de lacs et rivières du Québec en fin de semaine à l'occasion de la clôture des activités du club de Chasse et Pêche Larochelle, pour ce qui est de la pêche évidemment. Pas moins de 53 membres du club ont répondu à l'invitation des organisateurs en tentant leur chance de se mériter l'un des nombreux prix d'une valeur de \$200.

Cette éclipse annuelle s'est terminée dimanche soir au châtelet par la dégustation de tous ces poissons grâce au travail de M. et Mme Roméo Ross.

Voici les résultats des Concours :
Dore : Robert Campagna, 26 1-8"
Bruno Audy 25 7-8"
Achigan : Gabriel Yargeau, 14 3-4"
C. Oboorne 12 1-2"
Brochet du nord : Réal Morin, 35 3-8"
Rosaire Gaumont, 31 7-8"
Brochet maille : Robert Darveault, 22 3-4"
Bertrand Pellerin, 21 1-2"
Berchaude : Gerard Turgeon, Barbotte : Jean-Réal Poirier. Le club a de plus distribué huit prix de présence.

La noyade de Michel Lapointe se limitera à un cas de recherche

THETFORD MINES, (BF) — La noyade de M. Michel Lapointe, 21 ans, de Thetford Mines, survenue dimanche après-midi au lac Bolduc, à St-Méthode, se limitera à un cas de recherche. C'est ce qu'a révélé hier après-midi le coroner du district de Frontenac le Dr Roy de St-Evariste.

On sait que cette noyade est survenue lors d'une excursion de chasse aux canards, à laquelle participait la victime avec deux autres compagnons de travail, MM. Julien Lessard et Wilfred Doyon. La victime et le fils de M. et Mme Alphonse Lapointe, du chemin de Robertsonville.

Les circonstances
M. Julien Lessard, qui prenait place dans le canot de 16 pieds, avec les deux autres chasseurs, nous a raconté hier les circonstances de la tragédie.

Cette dernière s'est produite vers 3 heures, dimanche après-midi, à quelque 150 pieds du rivage. Les trois compagnons étaient arrivés à cet endroit un peu plus tôt.

A un moment donné, Michel Lapointe, qui avironnait, manifesta le désir de changer de place avec un autre occupant de l'embarcation. En se levant Julien Lessard tomba à la ren-

verse, pour choir dans l'eau. Ses deux compagnons furent pris de panique, d'autant plus qu'une certaine quantité d'eau s'était infiltrée dans le canot. M. Lessard, qui était très bon nageur, rassura ses copains, et leur dit qu'il était capable de les conduire sains et saufs sur la grève, en poussant le canot. Cependant, il semble que M. Doyon et Lapointe auraient bougé, pour tomber tous deux à l'eau à leur tour.

Apparemment, la victime coula à pic, puisqu'on ne le revit plus à la surface. M. Lapointe savait nager cependant. Pour sa part, M. Lessard s'empressa de porter secours à M. Doyon, qui ne savait pas nager. Il ne réussit pas à le ramener au bord la première fois, mais il retourna en direction des naufragés une deuxième fois, et parvint alors à tirer M. Doyon jusqu'à quelques pieds du rivage, où se trouvait son épouse.

M. Lessard retourna à l'endroit de la tragédie avec l'espoir de pouvoir rescaper M. Lapointe, mais ce fut peine perdue. Le corps du noyé fut repêché environ une heure et demie plus tard, à l'aide de gaffes, par un dénommé Bolduc, de St-Méthode.

L'orage cause de sérieux dégâts à Robertsonville

THETFORD MINES, (BF) — Le violent orage qui a déferlé sur la région de Thetford hier, au début de la soirée, a causé des dégâts de quelques milliers de dollars à Robertsonville, où la toiture d'une grange ainsi qu'un garage ont été emportés par le vent.

Ces bâtisses, situées dans le 6e rang de Robertson, à quelques milles des limites du village, sont la propriété de M. Joseph Bisson.

La toiture de la grange, ainsi que le garage au complet, ont été balayés par le vent sur une distance d'environ six arpents.

Des débris sont demeurés accrochés à des fils électriques, causant ainsi une panne d'électricité qui a dure une heure et demie.

La route du 6e rang, fort achalandée, a également été jonchée de débris, et l'on a dû faire appel aux membres du bureau de la police provinciale de Thetford, pour diriger la circulation en attendant le débâlement.

La voiture de M. Bisson, qui se trouvait dans la grange, n'a pas été endommagée. La "tornado" a heureusement fait aucun blessé.

Lettre à cet effet envoyée au ministre Pinard

Lac-Mégantic demande une part plus généreuse des subventions pour le pavage dans ses limites

Hit and run sur la 24

LAC-MEGANTIC (gd) — La Sûreté provinciale est à la recherche d'un automobiliste qui a accroché un véhicule, sur la route 24 entre St-Jean-Vianney et Audet, et qui a négligé de s'arrêter après l'accident. L'automobile accidentée appartient à M. Gédon Fillion, demeurant au 70 de la rue Salaberry, à Lac-Mégantic. Fort heureusement, les dommages sont légers, ne dépassant pas \$50. Une enquête a été ouverte par les agents du poste de Lac-Mégantic en vue de découvrir le coupable.

Caravane de la prudence à Thetford

les 21, 22 et 23

Invitation spéciale du président Prudentia

THETFORD MINES (MD) — Le président régional Prudentia, M. Lionel Métivier, lance une invitation à tous les automobilistes de Thetford Mines et de la région à venir parfaire leurs connaissances sur les lois de la circulation à l'occasion du passage de la "caravane de la prudence" à Thetford Mines. La clinique de perfectionnement est dirigée par M. Pierre Mercier, directeur en éducation routière, ainsi qu'une équipe de spécialistes qui enseigneront à nos gens comment conduire sur les routes.

En 1961, Prudentia de concert avec le service de police de Thetford Mines avait institué une série de cours sur le code de la route. Il s'agissait à l'époque d'une innovation mais depuis lors, plusieurs villes de la province ont imité le geste de la ville reine de l'Amiante.

Ces cours reprendront le 12 octobre pour se poursuivre jusqu'au 15 de mai. Les automobilistes des environs devraient se faire un devoir d'assister à ces cours.

La "caravane de la prudence" sera à Thetford Mines du 22 septembre au 1er octobre. Les 21, 22 et 23 septembre, la "caravane" tiendra une clinique de perfectionnement en conduite automobile, au collège St-Jean, de Thetford Mines, et du 22 septembre au 1er octobre, les responsables de la "caravane" procéderont à l'inscription dans une salle qui sera située au Centre d'achats.

En quelques lignes

BLACK LAKE, (RT) — Une grande soirée récréative au profit des œuvres des Chevaliers de Colomb de Black Lake aura lieu dimanche prochain, à 8 heures.

Par ailleurs, les Chevaliers organisent pour samedi le 30 octobre, une soirée dansante avec un orchestre de Thetford Mines.

Un total de 199 élèves sont inscrits dans les sept classes du collège St-Jean, alors qu'il y en a 509 dans les 16 classes de l'école primaire St-Louis, 259 dans les 10 classes de l'école St-Georges, et 107 dans les quatre classes de l'école St-Joseph. Un total de 1,074 élèves font donc partie des 37 classes disséminées dans les différentes écoles de Black Lake.

Lors de la dernière assemblée mensuelle des directeurs actifs du Centre social de Black Lake, Mme Ovide Paré a donné un résumé des cours de bibliothèque qu'elle a suivis pendant le mois d'août à Montréal.

Echos de la Beauce

St-Georges
Le conseil de comté que préside le préfet du comté, M. Jean-Paul Racine, vient d'autoriser l'achat des terrains et des servitudes nécessaires pour la construction d'un barrage sur la Chaudière, en amont de St-Georges. Ce barrage, de l'avis des ingénieurs, constituerait la meilleure des protections en vue de réduire les risques d'inondation à l'époque des débâcles. (PL)

Soumission reçue
Le conseil de ville de St-Georges a pris connaissance d'une soumission envoyée par la firme Pierre Thibault, relativement à l'achat d'un camion-pompe et ses accessoires, au prix de \$28,508. Cette soumission a été envoyée au Commissariat des incendies, pour approbation. (PL)

St-Ludger
Un avis de motion a été donné à une séance du conseil municipal de Risborough et partie de Marlow pour proposer un règlement qui sera passé à la séance d'octobre, demandant une subvention gouvernementale pour des travaux d'hiver qui seraient, le cas échéant, exécutés dans les municipalités en vertu du programme tripartite. Un montant de \$100,000 a été suggéré. (PL)

St-Honoré de Shenley
La Sûreté provinciale fait présentement enquête sur une automobile accidentée qui a été abandonnée sur le bord de la route à St-Honoré de Shenley, après avoir pris le feu. Des voyageurs auraient vu le conducteur prendre la clé des champs avec les plaques d'immatriculation et un coffre à outils. (WB)

Entente entre municipalités
La municipalité de St-Honoré a conclu une entente avec St-Martin afin d'autoriser l'agent Origène Poulin à se rendre à St-Honoré en cas de besoin ou en l'absence de l'agent Roger Leblond. Par ailleurs, la municipalité de St-Martin demanderait l'autorisation à St-Honoré pour retenir les services de l'agent municipal de cette localité en cas de besoin. (WB)

St-Martin
M. Guy Bégin, 27 ans, a reçu un trophée d'une brasserie canadienne bien connue pour son acte de bravoure du 6 avril dernier, alors qu'il a sauvé un enfant d'une noyade certains sur la rivière Chaudière. (WB)

Filles d'Isabelle
Les Filles d'Isabelle du cercle Louise Molé ont choisi leurs soeurs secrètes pour l'année 1965-66. Pour débiter les activités, la régente, Mme Léopold Paré, a assisté comme déléguée à la convention annuelle tenue à Montréal. (WB)

St-René
Deux incendies se sont déclarés dans la municipalité de St-René au cours de la même nuit. Le feu s'est d'abord déclaré à la grange-étable de M. Clermont Vachon. La récolte et les instruments aratoires y ont passé. Un peu plus tard, le feu a ravagé une maison dans le rang 5, soit la résidence de M. Joseph Bolduc. Les occupants de la demeure sont sortis à temps du brasier.

St-Benoît
Une enquête est entreprise par la PF de St-Georges sur les circonstances qui ont entouré l'incendie de cette maison familiale. (WB)

Aux résidents de Mégantic ET DE LA REGION!
Lorsque vous perdez un être cher... demandez à votre directeur de funérailles de placer l'avis de décès dans LA TRIBUNE. L'important tirage concentré de LA TRIBUNE vous donnera la reconfortante assurance que tous les amis de la famille le sauront...
Votre directeur de funérailles s'occupera de tous les détails.

St-Benoît
M. Ange-Aimé Poulin, de St-Benoît, âgé de 48 ans, a été victime d'un accident de travail aux "Industries de St-Martin" où il est contremaître. M. Poulin s'est fait couper une partie de la main gauche dans une scie. (WB)

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le rôle le plus chargé depuis le début de l'année sera épuisé ce matin, en Cour des sessions de la paix.

Vois, infractions au code de la route, infractions à la Loi des Liqueurs, et vols encore, il y en aura pour tous les goûts.

Plus de 150 délégués représentant 11 conseils de Chevaliers de Colomb venant de trois districts ont participé en fin de semaine au congrès des Chevaliers de Colomb tenu à Lac-Mégantic.

Les délégués se sont déclarés enchantés de la réception que leur a faite le local 2,042.

Si bien des branches de l'activité automnale, dans le domaine des loisirs, branlent encore, il n'en est pas de même de la Commission féminine des Loisirs qui a déjà un programme bien élaboré à présenter à ses membres.

Selon Roma Lapointe, il n'y a pas de meilleure détente après un épaisant match de balle-molle que de s'étendre sur le plancher du salon et de jeter un oeil distrait sur la télévision et sur un livre.

Cours de décoration intérieure pour dames

LAC-MEGANTIC, (GD) — Des cours de décoration intérieure à l'intention des dames et des jeunes filles seront donnés par Mme Marcel Couture, au début de novembre, dans le cadre du programme de loisirs que promouvoit la Commission féminine du Centre de loisirs Mgr Bonin.

Ces cours s'espaceront sur cinq à six semaines et permettront aux dames qui les suivront d'acquérir des connaissances nouvelles dans le domaine de la décoration d'un chez soi bien caractéristique.

Le 28 novembre, une grande danse sera offerte aux adultes. Ces rythmes anciens mais toujours populaires de la valse, du fox-trot, du quadrille, seront servis à l'occasion de la Ste-Catherine.

Autres activités
Nombre d'autres activités typiquement féminines seront organisées dont une parade de mode en mars ainsi que des cours de "baby-sitting". Des démarches sont faites à l'heure actuelle pour donner une tournure concrète à ces projets.

On demande aux dames d'encourager ces activités de leur présence car le travail qui a été fait a été accompli dans le but bien net de satisfaire aux exigences de la majorité des dames qui ont fait valoir leur opinion lors de l'enquête faite par la Commission féminine il y a quelques mois.

Victoire des Old Timers de La Patrie sur Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (GD) — Une équipe de Old Timer de La Patrie a battu un club de vétérans de la disparition mystérieuse de son automobile le 6-5, dans une joute hors-concours disputée dimanche après-midi, à Lac-Mégantic.

Laurent Gobeil qui a lancé toute la joute pour La Patrie, a été crédité de la victoire. Claude Turcotte a été le perdant.

Gérard Boulet a été en vedette pour Lac-Mégantic avec 3 coups sûrs en quatre présences au marbre.

Dernière partie de la finale ce soir dans le circuit Mercier?

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le Seven Up fera face à l'éliminatoires, ce soir, alors qu'il affrontera le Mégantic Auto Parts dans la sixième partie de la finale 4 de 7 pour le championnat du circuit Jean-Réal Mercier.

Le Mégantic Auto Parts mène par 3-2 dans la série. Ce soir, le géant du Seven Up, A. Bigaouette, lancera dans la mêlée son as, Raoul Perron qui a une fiche de 6-4 dans les éliminatoires. Jim McDonald enverra au monticule Gérald Lavoie qui affiche également une fiche de 6-4.

On s'attend à un enlevant duel de lanceurs, les deux équipes étant au grand complet et personne ne souffrant de blessures sérieuses.

Comparution aujourd'hui Jeune homme accusé de vol d'auto

Lac-Mégantic (GD) — Un jeune homme de Lac-Mégantic subira aujourd'hui son procès en Cour des sessions de la paix, alors qu'il aura à répondre d'une accusation de vol d'automobile.

L'individu n'a offert aucune résistance à la police. Quant au véhicule, il n'a pas subi de dommages matériels.



POSITION PRÉCAIRE. — Un automobiliste s'est trouvé dans une position plutôt précaire hier après-midi quand sa voiture est allée s'arrêter dans une excavation du chantier de l'égout collecteur à l'intersection Centre et Avenue du Parc à Granby.

Travaux de l'égout collecteur

Trois accidents en 30 minutes sur l'Avenue du Parc à Granby

GRANBY — L'Avenue du Parc, qui est actuellement en très mauvais état à cause des travaux de l'égout collecteur Robinson, a été le théâtre, hier seulement, de trois accidents de la circulation et ce, en l'espace de 30 minutes environ.

Coin Parc-St-Antoine nord — La première collision est survenue à 1h30 p.m. à l'intersection de Parc et de la rue St-Antoine nord. Trois véhicules y étaient impliqués. L'automobile qui conduisait Mme Monique Beaugrand, de la R.R. No 5 à Granby, et qui appartenait à M. Jean-Romain Beaugrand, a subi pour \$150 de dommages, pendant qu'une camionnette de livraison pour le pain, propriété de M. Gérard Goulet, 317 Parc, à Granby, et au volant de laquelle se trouvait M. Gérard Stanislas, 44 ans, du 175 rue Denison ouest, à Granby, a été avariée pour \$250. Enfin, une troisième voiture impliquée, propriété de M. Roger Ferland, et que conduisait son épouse, a été endommagée pour \$325.

Quinze minutes plus tard

Quinze minutes plus tard, un accrochage entre un camion et une automobile se produisit en face du No 289 de l'Avenue du Parc. Un camion appartenant à Gabriel Lussier Lée, de Granby, et au volant duquel se trouvait M. Urbain Bedard, 24 ans, de St-Nazaire, est allé s'arrêter contre une voiture stationnée sur l'Avenue du Parc. Cette voiture appartenait à M. André Racine, 29 ans, du 85 rue Ottawa, à Granby. Les dommages n'atteignent pas \$100 au total pour cette collision.

Avenue du Parc et Centre

Vers 2h p.m., une troisième collision, celle-là quelque peu inusitée, se produisit à l'intersection de l'Avenue du Parc et de la rue Centre. Un automobiliste, M. Robert Bérard, de Granby, circulait de l'est à l'ouest sur Parc et, en passant à l'intersection de Centre, où on a récemment excavé la rue pour y enfoncer un talus d'égout, sa voiture est allée s'arrêter dans l'excavation. Heureusement, la voiture n'a pas été sérieusement endommagée, mais il a fallu plusieurs minutes avant qu'on ne remorque puisse la tirer de sa position précaire. Ce sont des agents de la sûreté municipale de Granby qui se sont rendus sur les lieux des deux premiers accidents, alors que pour le troisième, on n'a pas mandé la police.



TRIPLE COLLISION. — Une collision impliquant trois véhicules s'est produite hier après-midi à l'intersection de la rue St-Antoine nord et de l'Avenue du Parc, à Granby, causant pour \$725 de dommages. Il s'agissait là du premier de trois accidents qui sont survenus en 30 minutes sur cette artère en réparation.

La caravane de prudence arrive à Granby — Inspection des véhicules

GRANBY — La caravane de prudence du ministère des Transports et Communications arrivera à Granby à 1 heure, cet après-midi, et elle s'installera à l'intersection des rues Parc et Des Erables. Les automobilistes intéressés pourront à cette occasion aller rendre visite à la caravane où des allées d'inspection des véhicules seront à la disposition des automobilistes. Des experts pratiqueront alors une inspection de la mécanique des voitures qui se présenteront, pour vérifier si tout est en bonne condition. Tous les automobilistes auraient avantage à se rendre sur les lieux pour subir cette inspection tout à fait gratuite.

Cours de perfectionnement — Par ailleurs, des cours en perfectionnement de conduite automobile seront donnés ce soir, demain et jeudi soir. Les automobilistes pourront alors apprendre plusieurs conseils sur la manière de manier un véhicule automobile. Ces cours données par des officiers du ministère des Transports et Communications se tiendront au sous-sol de l'église St-Benoit.

Aujourd'hui

Laporte inaugure sa tournée des Cantons de l'Est à Granby

GRANBY — L'honorable Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, dans le cabinet Lesage, inaugurerà à Granby aujourd'hui sa tournée qui doit le mener dans différents centres des Cantons de l'Est. M. Laporte rencontrera alors les maires des comtés de Shefford, Brome, Missisquoi et Rouville. Les premiers magistrats de toutes les municipalités de ces quatre circonscriptions seront invités à un déjeuner causé qui sera servi à 1 heure p. m. à l'hôtel Mont Shefford, de Granby. Le ministre des Affaires municipales prendra alors la parole. Plusieurs autres personnalités doivent également assister à cette rencontre, dont les députés des quatre comtés MM. Armand Russel, Shefford, Glen Brown, Brome, Jean-Jacques Bertrand, Missisquoi, et François Boulais, Rouville. Les membres du conseil municipal de Granby, ainsi que leurs épouses, seront également invités à ce déjeuner. Elles auront l'opportunité de manger dans une salle à part, pour ne pas être importunées par la causerie et les discussions des maires. Les secrétaires de comté de même que les présidents des commissions industrielle et d'urbanisme de Granby ont été invités à la réception qui doit

être précédée d'un cocktail à l'hôtel de ville de Granby, où M. Laporte et son épouse seront invités à signer le livre d'or de la cité de Granby. Une visite du Jardin zoologique fait également partie du programme qui a toutefois été révisé cette semaine. On ignore pour le moment si M. Laporte aura l'occasion de se rendre visiter le zoo local. M. Laporte présentera à Granby une des sept allocutions qui sont prévues durant son voyage dans les Cantons de l'Est. En partant de Granby le ministre doit se rendre à Knowlton, dans le comté du député libéral, M. Glen Brown,

Règlement d'emprunt de \$650,000 pour les garages municipaux

L'assemblée publique décidera

GRANBY — C'est ce soir à 7 heures en la salle du conseil de l'hôtel de ville, que les électeurs contribuables pourront assister à une assemblée publique concernant l'adoption du règlement d'emprunt de \$650,000 permettant l'érection de garages municipaux à Granby. La réunion se déroulera durant deux heures, soit entre 7h. et 9h. p.m. Le greffier M. Donat Brosseau fera tout d'abord lecture du règlement d'emprunt et ensuite on attendra la période légale de deux heures.

Granby avec une municipalité du Sénégal

Le maire Trépanier désire le jumelage

GRANBY — Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, a réitéré, hier soir, au cours d'un interview télévisé, son désir de voir la ville de Granby se jumeler avec une municipalité du Sénégal, dont cinq représentants sont venus à Granby la semaine dernière. M. Trépanier a déclaré que Granby était actuellement jumelée avec la ville de Coventry, en Angleterre, et qu'il en avait résulté de nombreux échanges, notamment sur le plan culturel. Il a souhaité que les démarches soient menées à bonne fin pour que la municipalité qu'il dirige se jumelle, par l'intermédiaire de l'Union mondiale des villes jumelées à une ville du Sénégal.

Au cours de cette période, les électeurs propriétaires qui seraient opposés au projet en question d'aurait qu'à se présenter et signer pour indiquer leur opposition. S'il y en a plus de 40 qui signent, on devra automatiquement réclamer la tenue d'un référendum. Dans ce cas éventuel, il appartiendrait au maire de désigner la date de cet appel au peuple.

En plus d'un garage central, sous lequel on remiserait les véhicules, camions, pelles mécaniques, charnues, bédiers mécaniques, etc., il y aura différents ateliers. On peut remarquer l'atelier de réparation et d'entretien des véhicules dans lequel tous les travaux nécessaires au bon fonctionnement des véhicules seront effectués.

Autres détails — Il y a également quelques ateliers connexes, telles celle de soudure, de peinture et de menuiserie. Il y aura dans une autre partie, un magasin de pièces, qui donnera accès à la fois au garage et à l'atelier de réparation. Il y aura de plus des bureaux d'administration, comprenant une salle pour les employés et un hall d'entrée.

Un dépôt d'huile et des salles de toilettes compléteront cette bâtisse située un peu plus en avant que le reste du garage.

Le projet

Le projet préconisé par le conseil et dont le maire Trépanier a parlé hier soir au cours de l'assemblée du conseil municipal, comprend plusieurs locaux qui seront d'une nécessité pour la cité.

En effet, de nombreuses pièces de machinerie que possède la ville de Granby pourront être remises dans une même bâtisse et il y aura également de l'espace pour l'équipement

me que des instruments de musique appartenant à M. Fortin et à d'autres personnes. Cautionnement refusé — L'accusé, qui n'était représenté par personne, a demandé au juge de lui accorder un cautionnement en attendant son enquête préliminaire qui a été fixée à lundi prochain. Le procureur de la couronne, Me Henri Lizotte, s'y est catégoriquement opposé.

Tout cautionnement refusé à un présumé voleur de camionnette

COWANSVILLE, (FA) — Tout cautionnement a été refusé hier à Robert Jalbert, du 177 rue Victoria, à Granby, qui a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé une camionnette de même que des instruments de musique, le tout d'une valeur de \$1,260. Selon l'acte d'accusation, Jalbert aurait dérobé à Roxton Pond, durant la nuit du 31 juillet au 1er août, un camion appartenant à M. Georges Fortin, de Sorel, de même que des instruments de musique appartenant à M. Fortin et à d'autres personnes. Cautionnement refusé — L'accusé, qui n'était représenté par personne, a demandé au juge de lui accorder un cautionnement en attendant son enquête préliminaire qui a été fixée à lundi prochain. Le procureur de la couronne, Me Henri Lizotte, s'y est catégoriquement opposé.

Individu de Stanbridge accusé de possession d'argent volé Cautionnement de \$5,000 exigé pour sa liberté provisoire

COWANSVILLE, (FA) — Karl Boomhower, de Stanbridge, qui a été arrêté par la sûreté provinciale

Sur la route de Ste-Cécile de Milton

Deux personnes blessées dans une collision

GRANBY — Deux personnes ont été légèrement blessées dans une collision survenue samedi soir vers 9 heures sur la route de Ste-Cécile de Milton. Il s'agit de M. Albert Vincent, 52 ans, de St-Dominique et de Mlle Diane Frette, 20 ans, d'Upington. M. Vincent était le conducteur de l'un des véhicules qui se sont heurtés. L'accusé avait pour pilote M. Jacques Cloutier, 24 ans, d'Upington. L'automobile de M. Vincent a été endommagée pour \$400 alors que celle de M. Cloutier a subi pour \$600 d'avaries. \$350 de dommages — Un autre accident survenu samedi a causé pour \$350 de dommages aux deux véhicules impliqués. La collision qui est survenue sur la route No 1 vers 7 h. 20 samedi soir, impliquait la voiture de M. Philippe Robert, 22 ans, de 4 rue du Collège, à Lacolle, et celle de M. Michel Lemay, 18 ans, de Granby. L'automobile de M. Robert a subi pour \$150 d'avaries et celle de M. Lemay pour \$200.

M. Raymond Luneau annonce sa candidature à la mairie

DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Raymond Luneau, commerçant de la rue St-Alphonse échevin de la cité au siège no 2 du quartier no 2 depuis six ans, a annoncé hier soir devant une centaine de partisans à la salle St-Joseph, son intention de briguer les suffrages à la mairie de Drummondville, lors de la mise en nomination du 6 octobre. M. Luneau est le premier à confirmer les rumeurs de sa candidature qui circulaient depuis quelques jours déjà. Son collègue, l'échevin Philippe Bernier, annoncera lui aussi sa candidature d'ici quelques heures.

Vol avec effraction

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Des individus ont pénétré par effraction dans les bureaux de la Crémierie Drummondville, rue St-Pierre, près du pont de la rivière Noire. Le méfait a été commis au cours de la fin de semaine et les voleurs ont réussi à s'emparer d'une somme de \$15 environ. Les dommages causés par les oiseaux nocturnes sont plus considérables. La Sûreté municipale fait enquête dans cette affaire.

Chasse à l'homme dans les rues de Granby

L'individu recherché échappe aux policiers

GRANBY, (FA) — Un citoyen de Granby recherché depuis plusieurs mois par la Sûreté municipale et la police provinciale en marge de plusieurs vols commis dans la région, a échappé aux policiers hier soir, après que ceux-ci l'eurent pris en chasse. L'individu en question, Bernard Denis, a réussi à semer les policiers municipaux de Granby qui l'ont poursuivi durant plusieurs minutes à pied. Grâce à son habileté, il a déjoué le calcul des policiers et tard hier soir, on avait pas encore de traces de Denis. Des agents de la Sûreté provinciale se sont rendus chez les parents de cet individu pour tenter d'obtenir des informations quant au lieu où il pourrait se trouver. Ce n'est pas la première fois que les policiers tentent de mettre la main sur cet individu mais jusqu'ici, leurs tentatives ont été vaines.

Décès de M. Siméon Greenwood

Verdict de mort accidentelle

GRANBY — Un verdict de mort accidentelle a été rendu par un jury du comté de la suite d'une enquête relative à la mort de M. Siméon Greenwood, survenue le 30 juillet dernier entre Valcourt et Racine, sur la route No 39. Sept témoins ont été entendus et après ces témoignages le jury, sous la présidence de M. Camille Fleury, a déclaré qu'il s'agissait d'une mort purement accidentelle. L'enquête était présidée par le coroner du district, le Dr Henri Picard. Selon les témoins entendus, il semble qu'un automobiliste, M. Albert Duchesne, de Waterloo, circulait sur la route 39, en direction de Waterloo. Après avoir évité une voiture tirée par des chevaux, laquelle s'appretait à emprunter la route, la victime se serait aventurée sur la chaussée. Autres circonstances — M. Duchesne aurait actionné son avertisseur, mais M. Greenwood n'entendit apparemment rien, puisqu'il continua à avancer sur la route, jusqu'à ce qu'il soit traversé par la ligne blanche du centre. C'est à cet endroit que M. Duchesne heurta le vieillard qui alla retomber plusieurs pieds plus loin. M. Greenwood, qui était septuagénaire, devait succomber peu après aux blessures reçues lorsqu'il fut heurté par la voiture de M. Duchesne.

Trois accusations de faux chèque contre un individu de Farnham

Enquête préliminaire fixée au 4 octobre

COWANSVILLE, (FA) — Trois accusations de faux chèques ont été portées hier, en Cour des sessions de la paix de Sweetsburg, contre un individu de Farnham, Paul Rocheleau. Ce dernier a nié sa culpabilité aux trois accusations portées contre lui et il devra subir son enquête préliminaire le 4 octobre prochain. Rocheleau était accusé d'avoir passé trois faux chèques au garage Déragon Auto Cité, de Cowansville. Les accusations — A la première occasion, il s'agissait d'un chèque tiré sur la banque Canadienne Impériale de Commerce au montant de \$30. Il a été passé le 31 mars et lorsqu'on vint pour l'échanger, il s'est avéré sans fonds. Le deuxième faux chèque, tiré celui-ci sur la Caisse populaire de Farnham, au montant de \$88.22 a été considéré lui aussi comme étant sans fonds. Enfin, un troisième faux document a été passé au même endroit, le 10 avril dernier. Ce chèque tiré sur la Caisse populaire de Farnham était au montant de \$125.48.

La plupart fixés au 18 octobre

Plusieurs accusés font le choix d'un procès expéditif

COWANSVILLE, (FA) — Plusieurs accusés qui avaient été condamnés à subir leur procès au prochain terme des assises criminelles, ont fait option hier matin en Cour des sessions pour subir un procès devant le juge seul, plutôt que devant 12 jurés et un juge. Dans la plupart des cas, le procès expéditif a été fixé au 18 octobre, de consentement avec le procureur de la couronne et les accusés. Les accusés, Gaétan Gariépy, Robert Johnson et Réjean Breton, verront leur cause entendue par le juge Patrick E. Delaney. Par ailleurs, un autre accusé, Armand Boutin, a choisi un procès expéditif également, mais comme il s'est reconnu coupable, le juge Delaney a rendu sa sentence sur le champ. Il s'agissait d'une plainte privée portée à la suite d'une querelle entre deux voisins. Boutin a été condamné à \$10 d'amende pour avoir frappé son voisin. Un présumé cagoulard — Un des membres de la présumée bande de cagouleurs qui ont opéré dans la ville de Granby, semant la peur dans plusieurs résidences de la ville, a comparu hier pour faire option afin de subir lui aussi un procès expéditif. Il s'agit de L. Gauthier, qui attend actuellement pour subir son procès sous divers chefs d'accusation relatifs à des vols perpétrés dans des résidences de Granby l'an dernier. Toutefois, comme son procureur, Me Jean Salois, de Montréal, n'était pas présent, on a reporté pro forma à la semaine prochaine la comparution de Gauthier pour fixer la date de son procès expéditif.

Vol avec effraction

DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Maurice René, secrétaire de l'Association locale des commis de poste, a été délégué au congrès national des postiers qui se tiendra à Toronto, aujourd'hui et demain. Environ 2,500 postiers sont attendus à ces assises qui revêtent cette année, un caractère particulièrement critique, surtout à cause de la récente grève de la province de Québec.

Avec trois autres de ses compagnes

Une religieuse de Thetford part ouvrir la première mission des Soeurs dominicaines du Québec en Afrique

Echos de la Beauce

St-Georges

Le conseil de comté que préside le préfet du comté, M. Jean-Paul Racine, vient d'autoriser l'achat des terrains et des servitudes nécessaires pour la construction d'un barrage sur la Chaudière, en amont de St-Georges.

Soumission reçue

Le conseil de ville de St-Georges a pris connaissance d'une soumission envoyée par la firme Pierre Thibault, relativement à l'achat d'un camion-pompe et ses accessoires, au prix de \$28,508.

St-Ludger

Un avis de motion a été donné à une séance du conseil municipal de Risborough et partie de Marlow pour proposer un règlement qui sera passé à la séance d'octobre, demandant une subvention gouvernementale pour des travaux d'hiver qui seraient, le cas échéant, exécutés dans les municipalités en vertu du programme tripartite.

St-Honoré de Shenley

La Sûreté provinciale fait présentement enquête sur une automobile accidentée qui a été abandonnée sur le bord de la route à St-Honoré de Shenley, après avoir pris le feu.

Des voyageurs auraient vu le conducteur prendre la clé des champs avec les plaques d'immatriculation et un coffre à outils. (WB)

Entente entre municipalités

La municipalité de St-Honoré a conclu une entente avec St-Martin afin d'autoriser l'agent Origène Poulin à se rendre à St-Honoré en cas de besoin ou en l'absence de l'agent Roger Leblond.

St-Martin

M. Guy Bégin, 27 ans, a reçu un trophée d'une brasserie canadienne bien connue pour son acte de bravoure du 6 avril dernier, alors qu'il a sauvé un enfant d'une noyade certaine sur la rivière Chaudière. (WB)

Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle du cercle Louise Molé ont choisi leurs soeurs secrètes pour l'année 1965-66.

Pour débiter les activités, la régente, Mme Léopold Paré, a assisté comme déléguée à la convention annuelle, tenue à Montréal. (WB)

St-René

Deux incendies se sont déclarés dans la municipalité de St-René au cours de la même nuit. Le feu s'est d'abord déclaré à la grange-étable de M. Clermont Vachon.

Une enquête est entreprise par la PP de St-Georges sur les circonstances qui ont entouré l'incendie de cette maison familiale. (WB)

St-Benoit

M. Ange-Aimé Poulin, de St-Benoit, âgé de 48 ans, a été victime d'un accident de travail aux "Industries de St-Martin" où il est contremaître. M. Poulin s'est fait couper une partie de la main gauche dans une scie. (WB)

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (BF) — L'Association Coopératrice Féminine, section de Thetford, invite ses membres à assister à l'assemblée générale du mouvement qui aura lieu à la salle de l'édifice syndical, avenue Labbé, jeudi soir le 30 septembre, à 8 heures p.m.

Les thetfordois sont invités à prendre part à la retraite fermée qui sera prêchée à la Villa Manresse, à Québec, en fin de semaine, soit à compter de vendredi soir le 24. On peut s'inscrire en communiquant avec le presbytère de sa paroisse.

Les jeunes travailleuses de St-Maurice intéressées à faire partie des équipes de ballon-paier sont priées de donner leur nom le plus tôt possible, auprès de Mlle Céline Blanchette, tél.: 8-8205.

L'inscription pour les cours du soir, à l'École de Métiers de Thetford Mines, se fera du 27 septembre au 1er octobre, de 7 heures à 8 heures p.m., excepté le samedi et le dimanche. Il se donnera des cours en ajustage mécanique, automobile, électricité, radio théorique, ferblanterie, menuiserie, équerre de charpente, lecture de plans de maisons, soudure, dessin industriel et lecture de plans, sculpture sur bois, et peinture artistique.

Le dernier semaine paroissiale de St-Maurice donne les statistiques suivantes sur la consommation des boissons alcooliques: en 30 ans, soit de 1935 à 1965, la consommation individuelle de chaque canadien a triplé, passant de 1-2 à 1-2 gallon d'alcool absolu par année.

Dimanche soir le 17 octobre prochain aura lieu la grande partie de cartes des Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Maurice, à la salle paroissiale.

Une collision a fait pour quelque \$450 de dégâts matériels hier matin à l'angle des rues St-Alphonse Ouest et d'Auteuil, à Thetford. Les deux voitures étaient conduites par des thetfordois, MM. Adélard Landry et Roland Poulin.

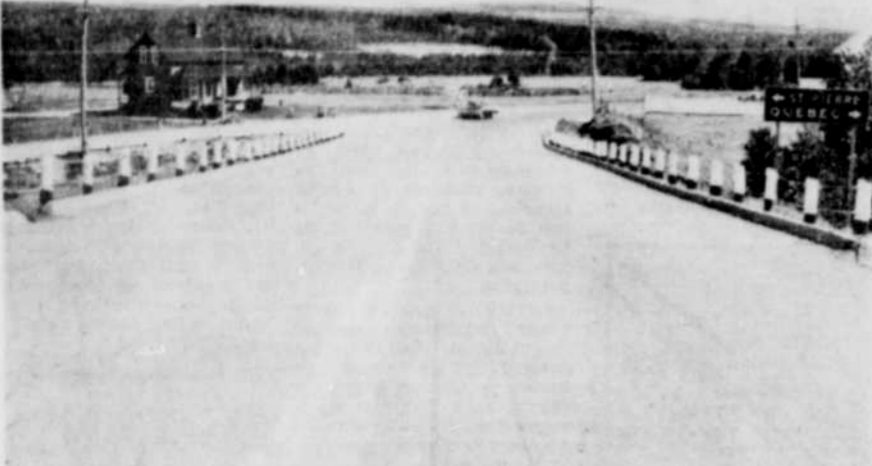
En quelques lignes

BLACK LAKE, (RT) — Une grande soirée récréative au profit des oeuvres des Chevaliers de Colomb de Black Lake aura lieu dimanche prochain, à 8 heures.

Par ailleurs, les Chevaliers organisent pour samedi le 20 octobre prochain une soirée dansante avec un orchestre de Thetford Mines.

Un total de 199 élèves sont inscrits dans les sept classes du collège St-Jean, alors qu'il y en a 509 dans les 16 classes de l'école primaire St-Louis, 258 dans les 10 classes de l'école St-Georges, et 107 dans les quatre classes de l'école St-Joseph. Un total de 1,074 élèves font donc partie des 37 classes disséminées dans les différentes écoles de Black Lake.

Lors de la dernière assemblée mensuelle des directeurs actifs du Centre social de Black Lake, Mme Ovide Paré a donné un résumé des cours de bibliothèque qu'elle a suivis pendant le mois d'août à Montréal.



REALISATION EN '66. — D'importants travaux de voirie seront exécutés l'an prochain, afin de prolonger en ligne directe jusqu'à Tring Junction, la route présentement connue comme étant le "6e rang de Robertsonville".

La noyade de Michel Lapointe se limitera à un cas de recherche

THETFORD MINES, (BF) — La noyade de M. Michel Lapointe, 21 ans, de Thetford Mines, survenue dimanche après-midi au lac Bolduc, à St-Méthode, se limitera à un cas de recherche. C'est ce qu'a révélé hier après-midi le coroner du district de Frontenac le Dr Roy, de St-Evariste.

Les circonstances M. Julien Lessard, qui prenait place dans le canot de 36 pieds, avec les deux autres chasseurs, nous a raconté hier les circonstances de la tragédie. Cette dernière s'est produite vers 3 heures, dimanche après-midi, à quelques 150 pieds du rivage. Les trois compagnons étaient arrivés à cet endroit un peu plus tôt.

leur dit qu'il était capable de les conduire sains et saufs sur la grève, en poussant le canot. Cependant, il semble que M. Doyon et Lapointe auraient bougé, pour tomber tous deux à l'eau à leur tour. Apparemment, la victime coula à pic, puisqu'on ne la revint plus à la surface. M. Lapointe savait nager cependant. Pour sa part, M. Lessard s'empressa de porter secours à M. Doyon, qui ne savait pas nager. Il ne réussit pas à le ramener au bord la première fois, mais il retourna en direction des naufragés une deuxième fois, et parvint alors à tirer M. Doyon jusqu'à quelques pieds du rivage, où se trouvait son épouse.

Caravane de la prudence à Thetford les 21, 22 et 23

Invitation spéciale du président Prudentia

THETFORD MINES, (MD) — Le président régional Prudentia, M. Lionel Méthivier, lance une invitation à tous les automobilistes de Thetford Mines et de la région à venir parfaire leurs connaissances sur les lois de la circulation à l'occasion du passage de la "caravane de la prudence" à Thetford Mines.

La clinique de perfectionnement est dirigée par M. Pierre Mercier, directeur en éducation routière, ainsi qu'un groupe de spécialistes qui enseigneront à nos gens comment conduire sur les routes. Cours En 1961, Prudentia de concert avec le service de police de Thetford Mines avait institué une série de cours sur le code de la route. Il s'agissait à l'époque d'une innovation mais depuis lors, plusieurs villes de la province ont imité le geste de la ville reine de l'Amérique.

A l'Unité sanitaire

THETFORD MINES, (MD) — Les cliniques suivantes apparaissent au programme de l'Unité sanitaire pour la semaine débutant lundi le 20 septembre.

Cliniques antituberculeuses

Lundi, le 20 septembre, de 9 h. 30 à 11 heures a.m., et de 2 heures à 4 heures p.m., à l'Unité sanitaire, rue Pie XI, Thetford Mines.

Puériculture, DCT, poje

Lundi, le 20 septembre, à Ste-Marthe, de 2 heures à 3 heures p.m., au Couvent St-Louis.

Mardi, le 21 septembre, à St-Jean Vianney, de 10 heures à 11 heures a.m., au Couvent, Kinross Mills, de 10 heures à 11 heures a.m., à la salle paroissiale, Piessiville, de 2 heures à 3 heures p.m., à l'Unité sanitaire, St-Maurice, de 2 heures à 3 heures p.m., à l'école d'Youville.

Mercredi, le 22 septembre, à St-Adrien d'Irlande, de 10 heures à 11 heures a.m., à la salle paroissiale, Black Lake, de 2 heures à 3 heures p.m., à l'hôtel de ville.

Jeudi, le 23 septembre, à St-Alphonse, de 2 heures à 3 h. 30 p.m., à l'Unité sanitaire, rue Pie XI, Thetford Mines.

A Disraëli

Reprise des activités des Filles d'Isabelle

DISRAËLI, (HD) — Les activités chez les Filles d'Isabelle de Disraëli ont repris avec un enthousiasme toujours grandissant.

La générosité de chacune laisse entrevoir une année fructueuse, car il y a beaucoup d'activités qui sont encore à discuter.

La régente, Mme Thérèse Bernard, se dit satisfaite de la collaboration de chacune et les en remercie chaleureusement. Par ailleurs, comme elle se trouve présentement dans l'impossibilité de se rendre au grand congrès, devant avoir lieu à l'hôtel Windsor, à Montréal, elle a désigné pour la remplacer à cette occasion, Mme Maurice Roy, de Vimy Ridge; cette dernière occupe le poste de gardienne dans notre cercle.

Fait digne de mention, le rapport pour l'année écoulée, indique qu'il y a eu de donne à l'église pour messes et offrandes bénévoles la somme de \$390. Par ailleurs, les malades et les pauvres ont reçu la jolie somme de \$1,083.89.

Lors des élections qui auront lieu en octobre, le nouveau conseil se fera sous la direction de la régente d'Etat, Mme Yvonne Martin. Elle verra à l'installation dudit conseil. A cette occasion, la soirée se terminera par un goûter à l'intention de toutes les membres.

L'orage cause de sérieux dégâts à Robertsonville

THETFORD MINES, (BF) — Le violent orage qui a déferlé sur la région de Thetford hier, au début de la soirée, a causé des dégâts de quelques milliers de dollars à Robertsonville, où la toiture d'une grange ainsi qu'un garage ont été emportés par le vent.

Les débris sont demeurés accrochés à des fils électriques, causant ainsi une panne d'électricité qui a duré une heure et demie. La route du 6e rang, fort achalandée, a également été jonchée de débris, et l'on a dû faire appel aux membres du bureau de la police provinciale de Thetford, pour diriger la circulation en attendant le déblaiement.

Convention libérale

M. Lionel Grenier ne posera pas sa candidature

THETFORD MINES, (BF) — M. Lionel Grenier, entrepreneur, domicilié sur le chemin de Robertsonville, n'a pas sa candidature à la convention libérale qui se tiendra dans le district de Mégantic dimanche prochain.

M. Grenier a ajouté que ses nombreuses occupations l'en empêchaient, et qu'il soutiendra la candidature de M. Gaston Thibierge, c.a., le seul candidat officiel qui soit présentement connu pour cette convention. Cette réunion, pour le choix du porte-étendard du parti libéral dans le district de Mégantic aux élections fédérales, du 8 novembre, se tiendra à la salle du couvent Ste-Thérèse, à 1 h. 30 dimanche après-midi le 26 septembre.

Collision: \$1,000

VICTORIAVILLE, (MR) — Une collision qui s'est produite hier matin, vers 8 heures, a causé des dommages d'environ \$1,000 à l'intersection des rues St-François et Lactantia, à Victoriaville.

La collision s'est produite lorsqu'une automobile a tenté de doubler un camion de livraison, alors que celui-ci effectuait un virage à gauche.

Le camion, une propriété du magasin A. G. Létourneau, de Victoriaville, était conduit par M. Noël Desloges demeurant au 62 de la rue Champlain, à Victoriaville.

Le camion a été heurté sur le côté gauche arrière par une automobile conduite par M. Jean-Guy Beaudoin, résidant au 89 du boul. Jutras Est, à Victoriaville.

THETFORD MINES, (BF) — Une religieuse originaire de Thetford Mines quittera le pays au début du mois prochain, avec trois autres de ses compagnes, pour aller ouvrir la première mission des RR. SS. Dominicaines de l'Enfant-Jésus (1045 Blvd St-Cyrille), de Québec, en Afrique.



MISSIONNAIRE THETFORDOISE FETEE. — La Rév. Sr. Jeanne-de-Lorraine, née Fernand Martin, vient d'être fêtée par ses nombreux parents et amis de Thetford Mines. En compagnie de trois autres religieuses, elle partira le mois prochain pour aller ouvrir la première mission des RR. SS. Dominicaines de l'Enfant-Jésus de Québec (1045, boul. St-Cyrille), en Afrique Centrale. Ci-haut, la missionnaire est entourée de quelques membres de sa famille, M. Jean-Marie Martin, de Charlebourg, Mlle Lorraine Martin, i.l., de Québec, M. Léopold Martin, membre du Service de la police et des incendies de la cité de Thetford, et Mme Hilarion Prémont (Dorothée), de Montréal.

Dans la semaine du 11 au 15 octobre

Souscription annuelle des Cadets

THETFORD MINES, (MD) — La souscription annuelle pour venir en aide au corps de cadets de Thetford Mines aura lieu dans la semaine du 11 au 15 octobre. Pendant ces cinq jours, les cadets visiteront les foyers des paroisses de la ville et offriront un calendrier qui illustrera les 12 meilleurs corps de tambours et clairons de la province.

L'item qui compte le plus dans la colonne des dépenses est sans contredit le salaire des instructeurs. Cette année, la direction du corps de cadets s'est prévalu des services d'un nouvel instructeur en la personne de M. Michel Germain, des Diplomates de Québec.

Les cadets se rencontreront à l'entraînement dès la semaine prochaine afin de préparer un spectacle supérieur à celui de 1963. Les pratiques se dérouleront à un rythme de trois par semaine.

La direction du corps de cadets note qu'elle ne peut trouver dans la ville de Thetford Mines des instructeurs compétents qui conviendraient à ses membres. C'est pourquoi elle doit tourner les yeux ailleurs, afin d'embaucher des instructeurs qualifiés pour enseigner la technique du clairon et de la percussion. Il va sans dire que les salaires versés à ces professeurs augmentent sensiblement le chiffre des dépenses.

Possession d'outils de cambriolage

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Patrick John French et Donald Poirier, deux Montréalais, ont été acquittés d'une accusation de possession d'outils de cambriolage, trouvés dans une automobile qui les transportait sur la route 29, à Notre-Dame du Bon Conseil. Le juge Germain Lacoursière a fait part de cette décision hier matin en Cour du magistrat.

French et Poirier sont acquittés

Les faits se résument à ceci: le 10 juillet 1964, les agents Martel et Magno, de la Sûreté provinciale de Drummondville, ont intercepté une automobile Rambler "station-wagon" portant la licence 8-A-4032, Québec 1964, se dirigeant vers l'est, Québec. French était à la conduite du véhicule et Poirier était assis à sa droite.

Les objets transportés dans l'automobile étaient: 1 perfo-

Samedi soir au Dauphin

Le Conseil 2174 fête son 45e anniversaire

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le Conseil 2174 des Chevaliers de Colomb de Drummondville célébrera samedi soir son 45e anniversaire de fondation.

La fête se déroulera au Motel Le Dauphin en présence de plusieurs invités de marque.

Le Conseil 2174 fut fondé en octobre 1920. Plusieurs membres fondateurs vivent encore et n'ont cessé d'être membres. Parmi les Grands Chevaliers, on remarque l'hon. Juge Joseph Marier, le Dr J.-H. Précourt, J. Arès, Victor Pénin, le Dr E. Dansereau, Me Jules St-Pierre, Hermann Gagnon, le Dr Germain Letendre, Me André Biron et Alphonse Paradis.

Le juge Lacoursière n'a pas impressionné par la façon dont l'enquête a été menée dans cette affaire.

Chose étonnante, dit-il, les policiers n'ont pas pris de photo-copie de l'enregistrement, ne se sont pas donné la peine de vérifier qui était celui dans Poirier. "Le tribunal a été un peu surpris de la façon sommaire avec laquelle ceux-ci ont fait leur enquête et de la faiblesse de la preuve de la Couronne."

"Du témoignage évasif et teinté de peur de conclusion précise de l'expert de la Couronne, Pécel, le Tribunal peut finir par conclure que les objets trouvés, pris tous ensemble, sont des objets pouvant servir aux effractions de maisons, etc."

A Plessisville

Reprise des activités des clubs sociaux

PLESSISVILLE (MGL) — La vie reprend son cours, à Plessisville, après que les associations et les groupes ont pris des vacances bien gagnées. Le Conseil des arts de Plessisville a eu une première

assemblée au cours de laquelle il a été établi que Mme Bastien reviendrait, à la troisième année consecutive, donner des cours aux adultes et aux enfants.

Élèves fréquentant des institutions indépendantes

Maximum de \$200 accordés en frais de scolarité

PRINCEVILLE, (GAB) — Des précisions ont été obtenues de Québec par des parents dont les enfants fréquentent des institutions indépendantes pour y poursuivre des études au niveau secondaire. Ces précisions se rapportent aux frais de scolarité payables à ces institutions. Une certaine confusion régnait sur cette question.

Selon la loi provinciale, les frais de scolarité à être payés par les Commissions scolaires régionales (ou locales s'il y a lieu) est de \$200 par année pour chaque élève sous sa juridiction. Les organismes concernés versent aussi une somme de \$12 par année pour la location des livres utilisés par les élèves du niveau secondaire fréquentant les institutions indépendantes.

Part des parents

La loi est donc claire et précise et si les frais de scolarité perçus par les institutions indépendantes s'élèvent à plus de \$200 par année, ce sont les parents qui doivent acquitter la différence.

Précisons qu'il s'agit des élèves de 8, 9, 10 et 11e années ou l'équivalent dans les sections classiques, commerciales, scientifiques, etc. qui, pour diverses raisons, poursuivent leurs études dans des classes autres que celles de la Commission scolaire de leur district.

De nombreuses nouvelles inscriptions sont attendues, si on en croit l'accueil extraordinaire qui lui avait été fait lors de l'exposition des travaux des élèves, en mai dernier.

M. Clément Paire, directeur de l'École des Beaux-Arts de Québec, avait eu, on s'en souvient, des paroles très élogieuses à l'endroit de Mme Bastien et de son travail.

Le CAP avait du même coup, reçu sa part de félicitations, pour avoir choisi ce professeur qui sait respecter la personnalité artistique des sujets qui lui sont confiés.

Inscription

C'est donc maintenant tout à fait décidé, Mme Bastien reviendra. On avait craint, à un certain moment, que l'excès de travail ne soit un obstacle à ses cours de Plessisville. Le CAP se félicite de pouvoir disposer de ses services, une année encore.

L'inscription aura lieu le mardi 28 septembre de 7 à 9 heures p.m., à l'École de métiers, ou les cours ont lieu. Le président du CAP, le Dr Bertrand Savoie et les membres du conseil d'administration seront présents, de même que le professeur.

Toutes les personnes qui croient avoir un talent ou un goût quelconque pour le dessin feraient bien de cultiver cette richesse. Elles y gagneraient en satisfaction et enrichiraient ainsi notablement leur personnalité.

Les Cosaques du Don Mais le grand bien à l'ordre du jour du CAP, est le spectacle extraordinaire qui sera donné par les Cosaques du Don, le 8 octobre prochain, à l'École des métiers. Proposé par M. Claude Véraquin, ce spectacle a le mérite, assez rare, de présenter un genre accepté par tous et de rester éminemment culturel: le folklore russe.

Les Cosaques du Don, qui sont les héritiers de ces très anciennes tribus qui vivaient autrefois au sud de Moscou, ont gardé vivantes, malgré

l'exil, les traditions exceptionnellement riches des danses et de la musique de leur patrie perdue: l'Ukraine.

Sauf les grands ensembles russes qui nous viennent d'URSS et que beaucoup ont admirés à la télévision, il n'y a pas de vrai spectacle russe, si ce n'est ces cosaques.

Après la défaite de l'Armée Blanche, vers 1920, les cosaques, qui ne pouvaient plus combattre, sont restés groupés et ont eu l'idée de faire connaître aux populations d'Europe ce qu'il y avait d'original dans leur folklore.

Plus tard, ils ont émigré aux USA. Leurs fils ou leurs héritiers, qui ont vécu leurs jeunes années parmi ces hommes rudes, mais doués de traditions et d'une courtoisie slave très recherchée donnent à leur tour un spectacle dans la plus pure tradition de leurs pères. C'est eux que nous verrons, à Plessisville, le 8 octobre.

Amicale St-André d'Acton Vale

Les anciens appelés à se choisir un nouvel exécutif

ACTON VALE, (LLG) — Jeudi soir prochain, le 23 septembre, à 8 heures p.m., tous les anciens de l'école secondaire St-André, à Acton Vale, seront appelés à se choisir un nouvel exécutif pour le terme 1965-66, de l'Amicale de leur alma-mater.

Ces élections seront tenues à l'occasion de la soirée de ralliement annuel, à la salle académique de cette école des Frères du Sacré-Coeur.

Plusieurs directeurs, ayant déjà donné plusieurs années de services au mouvement, ont exprimé le désir de ne pas revenir sur les rangs, à cause de surcroît de travail dans leur emploi présentement. Il faudra donc choisir une nouvelle équipe qui devra être d'autant plus dynamique que les aînés ont marqué leur passage à la responsabilité du mouvement par un dévouement illimité et indéfectible.



Mlle HUGUETTE LAROCHE, missionnaire laïque, retourne en Bolivie pour un séjour de trois ans à la suite de quelques mois de vacances passés dans sa famille à Warwick chez M. et Mme Gabriel Laroché. Originaire de Warwick, Mlle Laroché quitta Warwick en 1961 pour se rendre enseigner sur la Côte Nord, plus particulièrement à la Bersimis où elle y demeura un an. C'est en 1962 qu'elle décida de se rendre en Bolivie dans une mission dirigée par les Pères Oblats où elle fit un stage de trois ans. Elle monta dans l'avion à Dorval samedi dernier, pour se diriger vers cette mission qui comprend actuellement cinq canadiens sous la direction des Oblats.

A Plessisville

Système d'égouts agrandi

PLESSISVILLE, (MHL) — Le jour du système d'égout de la ville. Les contribuables qui demeurent dans la paroisse de Plessisville, au nord de la voie ferrée, pourront dorénavant brancher leurs voies d'égout sur les égouts sanitaires de Plessisville et ils pourront ainsi

si leur système d'égout de la ville. C'est du moins l'accord de principe que vient de donner le conseil, à la réception d'une lettre émanant de l'ingénieur M. Jean-Marie Lair.

Dans le diocèse de Nicolet

Le scoutisme a besoin de chefs et de cheftaines

DRUMMONDVILLE, (RB) — Dans le but de recruter de nouveaux chefs et de nouvelles cheftaines, pour combler les postes vacants et favoriser l'expansion du scoutisme dans le diocèse de Nicolet, le commissariat diocésain des Scouts catholiques lance un appel pressant à tous ceux que la formation de jeunes intéressés plus particulièrement.

Toutes les personnes des deux sexes, de 17 ans et plus, mariées ou célibataires, qui veulent faire quelque chose pour aider la jeunesse, sont invitées à communiquer avec le commissaire Andeol Payer, de Drummondville, en signalant GR 2-4692.

En plus des services précieux qu'elles pourront rendre, les personnes intéressées pourront bénéficier de la vie scoutie, dans cette fraternité qui caractérise si bien le scoutisme.

Tout ce qu'on exige des candidats et des candidates, c'est une bonne réputation, du dévouement, de la bonne volonté et un peu de temps pris sur ses loisirs.

A Plessisville

Service d'autobus à l'intention des employés de deux compagnies

PLESSISVILLE (MHL) — La ville de Plessisville vient d'autoriser M. Hervé Provencher, président des "Autobus des Bois-Francs", à organiser un service d'autobus à l'intention des ouvriers et des employés de la Forano et des Tricots. C'est un premier essai qui conduira peut-être à une ligne d'autobus réguliers qui ferait un circuit, à heures fixes, dans la ville.

Ce premier service d'autobus débutera le soir à 8 heures. Quatre itinéraires seront suivis: 1) aller, à 6h.45 Collège, Mercure, Erables, Forano; 2) aller, à 6h.45, St-Louis, route 5, St-Edouard, Forano; 3) aller, à 6h.45, Michaud, Lilas, Gosselin, Bonneau, Vaillancourt, Ste-Thérèse, St-Calixte, St-Laurent, Forano; 4) aller, à 8h.15, Collège, St-Charles, Mercure, Savoie, Erables, St-Calixte, Claire Fontaine, St-Louis, Forano.

Cet aller sera suivi, en retour, en sens inverse par un service à midi, et l'aller et retour sera répété à 12h.45 et 1h.15 aller et 5 heures, retour.

L'École Ste-Marie de Warwick, tombant entièrement sous la juridiction de la Commission scolaire régionale, a obtenu les services d'un aumônier à temps plein. L'abbé Vigneault réside au presbytère de Warwick et est au service de la paroisse en fin de semaine pour aider aux confessions et aux messes le dimanche.

L'abbé Vigneault est originaire de Drummondville et fut ordonné en juin 1964 à la Cathédrale de Nicolet. Il reçut une première nomination pour 1964-65 comme professeur au Séminaire de Nicolet et cette année, saison 1965-66 il devient aumônier à Ste-Marie. Scout d'expérience, il devient également le nouvel aumônier de la Troupe Montcalm de Warwick dont Michel Fortin en est le chef.

Des félicitations s'adressent également au Major Octave Lavertu, qui a été élu chef adjoint de discipline à l'Unité diocésaine. Ils sont également heureux de la nomination de l'abbé Conrache, de la paroisse de Nicolet, au poste d'aumônier diocésain succédant à M. l'abbé Walter Houle, d'Arthabaska.

Une journée pour les Tertiaires est organisée pour dimanche, le 3 octobre, à Nicolet, et la direction de Warwick désire connaître les membres intéressés afin de pouvoir organiser le voyage et ainsi accommoder les personnes qui ne peuvent y aller seules.

Le programme débutera à 2h.30 p.m., il y aura messe à 5 heures et le souper est organisé pour tout le groupe. Le dernier item l'agenda sera présenté à 7h.30 pour terminer cette journée.

Pour tout renseignement ou réservation, il faut communiquer avec Mme Albouze Perreault, 358-2428; Mlle Simone Pepin, 358-2226 ou Mme Henri Desrochers 358-2674.

La Commission scolaire attendant la décision de Québec

Une première facture des taxes scolaires sera bientôt envoyée

PRINCEVILLE, (GAB) — Une partie de la taxe foncière pour 1965-66 sera perçue d'ici un mois à la Commission scolaire de Princeville. Cette première imposition sera basée sur 50 pour cent du taux qui était en vigueur pour 1964-65. La différence entre les montants concernés dans ce premier prélèvement et le taux qui sera définitivement établi pour la période en cours fera l'objet d'une autre perception qui sera faite dans quelques mois, après l'approbation du budget et du taux à être établi pour 1965-66.

Cette initiative est maintenant autorisée par Québec et les commissaires réunis en séance spéciale ont décidé de profiter de cette nouvelle disposition de la loi pour éviter des emprunts temporaires et favoriser les payeurs de taxe en partageant ainsi le compte à payer.

Attribution de responsabilités

Un projet à l'étude depuis quelques mois déjà par le Dr Marc St-Hilaire, président actuel de la Commission scolaire, vient d'être réalisé. Il s'agit du partage des tâches entre chacun des commissaires. Ainsi, Mme Laurent Cormier s'occupera des problèmes de l'école Ste-Marie, Me Hervé Boudreau de ceux de l'école Sacré-Coeur, M. Eusebe Allard verra à l'entretien des immeubles et M. Gérard Ruel s'occupera des questions de transport.

Quant au président, il se réserve la direction générale de l'administration ainsi que de la coordination avec la régionale et les sections du secondaire.

Abonnez-vous à La Tribune

ÉCONOMISEZ 15¢
Achetez ce paquet combiné spécial

Paquet de 100 comprimés d'Aspirin \$.99
8 comprimés d'Aspirin, Format pour Enfants .15
Valeur totale \$1.14
Obtenez les deux pour 99¢ et économisez 15¢

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Toronto, Ontario.



A ne pas manquer: une promenade sur les Champs-Élysées

Vivre, c'est ça!

Cet automne et cet hiver, Air Canada prolonge le service de son fameux vol-jet quotidien Montréal/Paris sans escale: Europe 870!

Cet automne et cet hiver, le vol-jet Europe 870 d'Air Canada, reliera Montréal à Paris sans escale tous les jours! N'est-ce pas merveilleux? Tous les jours cet automne et cet hiver, le sensationnel vol-jet Europe 870 fera goûter à de joyeux passagers l'excellence de sa cuisine, son confort, son ambiance bien à part et son service renommé. Prenez vos vacances en Europe cet automne ou cet hiver, allez-y par Europe 870! Un départ tous les jours à 7:30 p.m.

avant-goût des plaisirs qui vous attendent sur le Vieux Continent! PARIS... la saison mondaine, artistique et théâtrale la plus animée qui soit!

Cet automne et cet hiver, filez sans escale n'importe quel jour vers Paris et ensuite, Dusseldorf, et de ces deux villes, vers d'autres centres européens par compagnies de correspondance.

Afin de préparer soigneusement ce fascinant séjour en Europe cet automne ou cet hiver, consultez votre agent de voyages

A partir du 8 novembre, tarif d'excursion d'hiver 14-21 jours d'Air Canada, classe économique, aller-retour.

MONTRÉAL - PARIS \$385.00

*Nouvelle heure de départ en vigueur le 31 octobre. Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des tarifs en cours et de la période où ils sont en vigueur.

AIR CANADA



VOYAGES TRANS-OCÉAN

218 ouest, rue King — Sherbrooke — Tél.: 569-9878

Un certificat de cadeau-éclair Belvedere lui fait gagner une caméra Kodak avec "zoom"



M. George Duperron, R.R. 1, Rock Forest, Qué.

Un sur neuf fumeurs de Belvedere trouvera un certificat de cadeau-éclair dans un paquet cette année. Vous pouvez gagner de superbes cadeaux tels que des mobiliers de salle à manger Deilcraft, des ensembles de cuisine Frigidaire, des manteaux de vison, des bouilloires G-E, ou même des motocyclettes Honda.

Fumez la Belvedere — peut-être gagnerez-vous aussi!

VOICI QUELQUES-UNS DES NOMBREUX GAGNANTS DES CADEAUX-ÉCLAIR:

CAMERA KODAK	NECESSAIRE A BARBE PERSONNA-BURMA	TABLE DE JEUX	LANterne MALLORY
M. Omer Lavitette, 144, Fraserville, Rivière-du-Loup, Qué.	Mme Claude Lalonde, 35, rue N.-Dame, Nord, Louiseville, Qué.	M. Marc Langlois, 306, Edg., Falmouth, Qué.	M. Normand Pethel, 130, rue Des Erables, Valleyfield, Qué.
M. Camille Bastien, 3851, Gillard, Montréal, Qué.	M. Léopold Lévesque, C.P. 931, Murdochville, Gaspé-Nord, Qué.	M. Luc Couillard, 378, de Avenue, L'Amoré, Qué.	M. Gabriel Beauchamp, 120, St-Amand, Versois, Qué.
M. M. Anapolsky, 1781, Avenue Barbe, Chomedey, Qué.	M. Richard P. Leher, 2461, rue Hutchison, Montréal 28, Qué.	M. Laurier Bessif, 341, Beaugrand, Montréal, Qué.	Mme Guy Lalonde, M. rue Ste-Monique, Châteauguay, Qué.



Nouveau format extra-long

trouvez-le DANS LA basse-ville SUR LA PLAZA KING-WELLINGTON

Qu'il s'agisse de vêtements, chaussures, bijoux, ameublement, articles de sport, enfin tout ce dont vous avez besoin... vous le trouverez dans la Basse-Ville, le seul endroit où vous pouvez vous procurer TOUT en PEU de TEMPS.

Stationnement gratuit accordé par les marchands identifiés par le symbole "Plaza King-Wellington"

Surveillez La Tribune de Jeudi, 23 septembre, pour les plus étonnants spéciaux jamais présentés par les Marchands progressifs de la Plaza King-Wellington.

Précision du ministre Albert Morissette

Construction du palais de justice avant l'édifice provincial



REPARATIONS EN COURS A ARTHABASKA. — Les travaux de réparations ont débuté au Palais de justice d'Arthabaska. Cette photo de la façade l'indique bien, mais il faut noter immédiatement que ces travaux ne doivent pas retarder la construction de l'agrandissement pour l'an prochain. L'honorable Albert Morissette, ministre d'Etat et député du comté, l'a souligné à quelques reprises lors de la conférence de presse d'hier matin.

A Arthabaska

Les présents travaux ne retarderont pas la construction du futur palais de justice

(M. Albert Morissette)

VICTORIAVILLE (JAG) — Les travaux au Palais de justice d'Arthabaska actuellement en cours n'auront pas pour effet de retarder la construction du futur palais de justice pour le district de la Sûreté provinciale. L'honorable Albert Morissette, ministre d'Etat et député du comté, lors de sa conférence de presse, a souligné que la Sûreté provinciale ira s'établir dans cette nouvelle construction, que la morgue passerait probablement là et qu'il y aurait les espaces nécessaires pour recevoir le personnel du bureau d'enregistrement du district.

Trois services

Il semble bien que les autorités sont rendus assez loin dans leur travail tenant compte que l'honorable Morissette a souligné que la Sûreté provinciale ira s'établir dans cette nouvelle construction, que la morgue passerait probablement là et qu'il y aurait les espaces nécessaires pour recevoir le personnel du bureau d'enregistrement du district.

Victoriaville en bref...

En vue du gala du club de presse

VICTORIAVILLE, (MR) — Les membres du Club de presse Louis Francoeur, de Victoriaville, participeront à une autre assemblée pour l'organisation de leur grand gala qui doit avoir lieu dimanche, le 21 novembre prochain. Il s'agit d'une activité que la population de la ville n'aura encore jamais connue, et les membres du club de presse demandent la plus grande collaboration de tous les organismes de Victoriaville afin qu'aucun autre événement ne soit célébré pour cette date. L'assemblée de ce soir aura lieu à 9 h. 30 à la résidence de l'un des membres, M. J.-Alphée Gagné.

Guérisons grâce au club Richelieu

VICTORIAVILLE, (JAG) — Les membres Richelieu entrent en pleine campagne de charité pour atteindre un objectif imposant de \$15,000. Ce montant n'est pas élevé quand on tient compte du bien fait au cours d'une seule année. Un cas précis a été rapporté aux journalistes lors d'une rencontre. Le cas rapporte qu'un jeune souffrait d'une malformation osseuse. Devant l'ampleur de la maladie et des frais que pouvait occasionner le traitement de l'enfant, les parents qui habitent une localité du comté ont pensé au Richelieu. Une longue année dans le plâtre, année passée soit dans les hôpitaux, soit à la maison, assura au jeune de récupérer si bien, qu'aujourd'hui il marche suffisamment pour fréquenter l'école. D'autres traitements lui seront donnés avec l'aide du club Richelieu au cours de la prochaine année. C'est un cas parmi tant d'autres dans le comté et la région. La campagne du 1er octobre prochain a donc sa raison d'être.

Conférence sur la Liberté ce soir

VICTORIAVILLE, (MR) — Un très grand nombre de personnes doivent assister, ce soir, à 8 heures, au sous-sol de l'église St-Gabriel Lalemant, au départ d'une nouvelle série de cours organisés par les Foyers Notre-Dame de Victoriaville. Le conférencier invité, le R.P. Marcel, de la Maison des Carmes de Nicolet, prononcera une conférence sur la Liberté, relativement à tous les domaines d'importance. Une invitation est lancée à tous par la direction des Foyers Notre-Dame.

Deux conférences de presse cette semaine

VICTORIAVILLE, (JAG) — Les membres de l'information auront une semaine très bien remplie à Victoriaville. Déjà deux conférences de presse figurent au programme des journalistes de Victoriaville. La première, mercredi soir à 9 h. 30 au manège militaire de la rue St-Georges, à Victoriaville. Cette conférence de presse est convoquée par M. Clément Cantin, président de l'Association libérale provinciale. C'est probablement lors de cette rencontre que la date de la convention dans Drummond-Arthabaska sera connue officiellement. La seconde conférence de presse sera donnée par l'hon. Pierre Laporte, lors de sa visite en notre ville, le 23 courant, donc jeudi. Après le souper, il doit accorder aux journalistes une période de question.

Reporter aux aguets

Par J.-ALPHEE GAGNE

VICTORIAVILLE — Les journalistes ne chômeront certes pas cette semaine. Le programme est l'un des plus remplis depuis plusieurs mois.

Le nouveau règlement de circulation à Victoriaville sera sur le point d'être en vigueur par les autorités municipales.

Victoriaville comme les autres centres de la Belle Province connaît actuellement plusieurs groupes musicaux chez les "Yé Yé". Eux aussi auront leur part à présenter lors du gala de charité Richelieu le 1er octobre prochain.

Saviez-vous que l'an dernier, le Richelieu Victoriaville a donné plus de \$15,000 pour l'Enfance malheureuse...

La Chambre de commerce de Victoriaville est plus active que jamais... Le recrutement veut maintenant un comité féminin. Les efforts des responsables doivent être orientés en ce sens d'ici quelques jours. L'objectif de la campagne est toujours de 300 membres. C'est physiquement et humainement possible.

Félicitations à MM. Boisclair et Baert pour leur succès lors du gala "Salut aux Cousins de vendredi" dernier. Les jeunes ont apprécié cette heureuse initiative de la part de deux animateurs de la station locale.

Les organisateurs du hockey mineur bougent cette année. Félicitations à Pierre Roux l'âme dirigeante de ce secteur des loisirs. Un secteur nouvellement réorganisé.

Hockey mineur: invitation spéciale aux jeunes...

VICTORIAVILLE, (MR) — D'ici quelques jours, les jeunes intéressés à joindre une équipe de l'organisation du hockey mineur de Victoriaville seront invités à se rendre au centre sportif Jean Béliveau pour l'inscription.

Lors d'une autre assemblée du comité municipal du hockey mineur, tenue en fin d'après-midi hier, les organisateurs ont déterminé les dates auxquelles les jeunes de chaque section pourront s'inscrire au centre sportif.

Tous les jeunes de la catégorie mosquitos pourront s'inscrire au cours de la journée de samedi, le 2 octobre prochain, pour les Bantam, c'est de 9 heures à 10h. 30 a. m.; pour les Midget, c'est de 10h. 30 a. m., à 12 heures a. m.; pour les Juvenile, de 1 heure à 2 heures; et pour les Junior, de 2 heures à 2h. 30 p. m.

L'organisation du président Pierre Roux espère que tous les jeunes seront au rendez-vous qu'on leur a fixé: c'est à ce moment que l'on pourra déterminer le nombre d'équipe qu'il y aura dans chaque catégorie, et par la suite, on divisera les jeunes en équipe.

Abonnez-vous à La Tribune

Par J.-Alphée Gagné
VICTORIAVILLE — "La priorité va au palais de justice avant l'édifice provincial", de souligner M. Albert Morissette, ministre d'Etat et député du comté lors de sa conférence de presse du lundi matin.



M. Albert Morissette

La question du terrain

"En ce qui regarde le terrain, c'est définitif, le gouvernement provincial garde les espaces sur la rue St-Georges, où se trouve actuellement le manège militaire, ces terrains appartiennent au ministère des Travaux publics et ils le demeureront pour la construction de l'édifice provincial, mais quand cet édifice sera rentable pour Victoriaville", d'ajouter l'honorable Morissette.

Après enquête, il apparaît aux fonctionnaires de la Belle Province, au département des Travaux publics que la construction d'un édifice ne serait pas rentable dans l'immédiat. C'est pourquoi le tout aurait été reporté à plus tard.

Chambre de commerce

L'honorable Morissette a ajouté qu'il serait heureux de rencontrer la Chambre de commerce de Victoriaville pour en discuter officiellement, ce qui serait fait d'ici quelques jours. On sait que la Chambre de commerce a un comité qui travaille spécialement sur cette question, et que, lors de la dernière assemblée de l'exécutif, il en fut très sérieusement question.

(Voir autres nouvelles en page 4)

La caravane de la prudence à Victoriaville les 28, 29 et 30

VICTORIAVILLE, (JAG) — La clinique de perfectionnement en conduite automobile qui aura lieu à Victoriaville les 28, 29 et 30 septembre courant marque une étape importante de la "Caravane de prudence" lancée par le ministère des Transports et Communications de la province de Québec. Le ministre, Mme Claire Kirkland-Caragrain, attache une grande importance à cette clinique qui a pour but de réduire le nombre des accidents sur les routes de la Belle Province.

En premier lieu, il s'agit d'une campagne d'éducation populaire; c'est le côté clinique de la campagne, qui s'adresse directement aux conducteurs de véhicules automobiles. Le second aspect porte sur le véhicule lui-même, dont il s'agit de voir s'il offre le maximum de sécurité possible, tout autant pour les personnes qui s'y trouvent que pour les autres circulant sur les routes.



LA CLINIQUE SERA A VICTORIAVILLE EN FIN SEPTEMBRE. — Le ministère des Transports et Communications de la province de Québec a annoncé la tenue de la prochaine session à Victoriaville. Cette clinique aura donc lieu les 28, 29 et 30 septembre courant. Cette photo prise lors d'une récente clinique donne une idée de cette série d'examen. (Cliché La Tribune)

Invitation du chef Beauchesne

VICTORIAVILLE, (JAG) — Le directeur de la Sûreté municipale de Victoriaville, M. André Beauchesne demande à tous les automobilistes qui pourront le faire, de passer à compter du 23 courant, sur le terrain de stationnement près de la station radiophonique locale pour les inspections de la caravane qui séjournera en nos murs.

Les automobilistes pourront voir leurs voitures subir plusieurs examens et vérifications, et ce entre 10 heures a. m. et midi et entre 1 heure et 6 heures p. m. C'est une invitation spéciale à tous les automobilistes consciencieux de leurs responsabilités.

Reprise des activités pour la saison 1965-66

Changement de direction au conseil central

VICTORIAVILLE, (MR) — Le Comité d'éducation du Conseil central des syndicats de Victoriaville reprendra prochainement ses activités pour la saison 1965-66. Les structures du comité ont été changées considérablement depuis la dernière fin d'année. En effet, c'est maintenant M. André Gagné, vice-président au C.C.V., qui occupera le poste de responsable; il sera secondé dans sa tâche par M. Raymond Poirier, comme président du comité, ainsi que par six vice-présidents représentant chacune des villes faisant partie d'un syndicat affilié.



STRUCTURES CHANGEES. — Le Comité d'éducation du Conseil central des syndicats de Victoriaville a subi un changement appréciable dans ses structures. Une série de cours débuteront prochainement. On voit sur cette photo, de gauche à droite, M. Gérard Morin, de Victoriaville, vice-président, M. André Gagné, responsable, M. Raymond Poirier, président, ainsi que M. Jean-Guy Levasseur, de Princeville, un autre vice-président. (Photo La Tribune, par Marcel Rivard)

L'agriculture repose sur des bases solides dans le comté d'Arthabaska

(M. Albert Morissette)

Diverses critiques sur le rapport des activités de l'année

Explications du responsable des moniteurs otéjistes...

VICTORIAVILLE, (ML) — La présentation du rapport de 81 pages des activités otéjistes de la saison qui s'est terminée avec la rentrée des classes a amené plusieurs opinions et critiques de la part de certaines gens de Victoriaville. C'est pourquoi le responsable des moniteurs, M. Robert Soubrier, a tenu à rendre public un communiqué en guise de réponse à ceux qui ont vertement critiqué le dit rapport et l'ont même qualifié d'injuste.

M. Soubrier s'exprime en ces termes: "De quel droit osez-vous poser de telles affirmations? Jamais vous n'avez mis les pieds sur nos terrains de jeux cet été. Personne n'a jamais consulté les rapports journaliers donnés par chaque chef de terrains de jeux et vous prétendez que notre rapport est injuste. De grâce, M. X, renseignez-vous avant d'écrire des sottises."

"Vous continuez dans la même ligne de pensée en affirmant que ce rapport n'a été lancé dans le public. Il est faux d'affirmer une telle chose, puisque lors d'un entretien téléphonique avec M. Jean Sarthou, le président de l'OTJ, il se disait prêt à assister à la remise du rapport à la date fixée. Ayant pris des dispositions pour cela, il était trop tard pour revenir en arrière lorsque celui-ci a changé d'idée. Surtout que je devais quitter la ville le lendemain.

Point par point

Le moniteur en chef continue sa déclaration en analysant point par point la déclaration qualifiant le rapport d'injuste. Au domaine des finances, il déclare erronée le passage qui dit que les Ados ont dépensés 23 pour cent du budget. Il souligne que suivant les chiffres présentés on voit clairement que le pourcentage dépensé par les Ados est seulement de 11.4 pour cent.

Il conclut en ces termes: "Je n'ai pas l'intention d'entretenir une polémique avec vous. Cependant, j'ai tenu à ce que justice soit faite."

L'équipe de moniteurs rétablit les faits...

VICTORIAVILLE, (ML) — L'équipe des 39 moniteurs représentés par MM. Marc Patry, André Bergeron et Jean-Serge Bergeron, a également remis un communiqué rétablissant les faits sur les déclarations qui ont été faites relativement à l'authenticité des faits notés dans le rapport.

"Imbécille ou intelligent?" Voilà la question à se poser face à l'auteur de l'article attaquant l'organisation des terrains de jeux et plus spécialement, son coordonnateur, comme "notre ami" se plaît à le nommer.

Voici le texte intégral du paragraphe introduisant la lettre qui a été adressée par les responsables otéjistes à un individu qui a publié un article dénigrant les injustices du rapport d'activités de cet organisme dans un journal local.

Riposte

La riposte des moniteurs nous a été remise pour publication au cours de la fin de semaine. Les moniteurs ont employé ce communiqué pour rétablir les faits concernant l'article critiquant leur rapport. Il se compose d'une foule d'explications réparties sur trois feuilles et sert à démontrer, pour employer leur expression, les véritables causes de certains petits manquements qui se sont glissés dans l'administration des terrains de jeux durant la dernière saison.

La principale raison avancée par les moniteurs, c'est l'état des terrains, roches et soleil, soleil ou roches, voilà l'expression qu'ils emploient pour décrire l'état de 4 des 5 terrains de jeux mais à leur disposition.

VICTORIAVILLE (JAG) — "Nous pouvons conclure que l'agriculture dans Arthabaska repose sur des bases solides, les établissements agricoles tendant à se consolider pour répondre aux exigences d'une agriculture moderne, en pleine transformation, plus industrialisée et aussi, plus rentable", de déclarer l'honorable Albert Morissette, ministre d'Etat et député du comté lors de sa conférence de presse hebdomadaire du lundi avant midi, à ses bureaux de Victoriaville.

En consultant ce rapport, les chiffres suivants sont découverts, depuis la fondation de l'office, en 1936: 2,273 prêts ont été consentis dans le seul comté d'Arthabaska, pour un montant de \$9,587,875, ou une moyenne de \$4,218 par ménage. Pour 1964, 98 prêts ont été consentis dans Arthabaska, pour un montant de \$864,700, soit une moyenne de \$8,825 par prêt.

Il découle de ces statistiques que le nombre de prêts a augmenté en 1964, par rapport à la moyenne des 28 années d'existence de l'Office, tandis que la valeur des prêts a presque doublé pendant cette même année 1964, comparativement à la moyenne des prêts consentis depuis le début.

Un niveau de vie supérieur

L'honorable Morissette ajoute: "Il est sûr que d'ici quelques années, ceux qui resteront sur les terres connaîtront un niveau de vie comparable, sinon supérieur à celui des autres professions et métiers. Mais il faudra une formation professionnelle plus poussée, car les modes de production, la culture plus mécanisée, la mise sur le marché des produits agricoles, exigeront des connaissances plus vastes de ceux qui veulent s'adonner à cette profession si honorable."

Collision: \$1,000

VICTORIAVILLE, (MR) — Une collision qui s'est produite hier matin, vers 8 heures, a causé des dommages d'environ \$1,000 à l'intersection des rues St-François et Lactantia, à Victoriaville.

La collision s'est produite lorsqu'une automobile a tenté de doubler un camion de livraison, alors que celui-ci effectuait un virage à gauche. Le camion, une propriété du magasin A. G. Létourneau, de Victoriaville, était conduit par M. Noël Desloges demeurant au 62 de la rue Champlain, à Victoriaville.

Le camion a été heurté sur le côté gauche arrière par une automobile conduite par M. Jean-Guy Beaudoin, résidant au 89 du boul. Juras Est, à Victoriaville.



BRIGADIERS ADULTES. — M. Donat Longval, l'un des dix brigadiers scolaires adultes qui sont entrés au service de la cité, hier matin, dirige quelques jeunes de l'école Garceau, près de la rue Lindsay.

Dix brigadiers scolaires adultes en fonction depuis hier matin

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Dix brigadiers scolaires adultes sont en devoir depuis hier matin, dans les zones d'écoles les plus achalandées. Il s'agit d'une décision autorisée par le conseil municipal et mise en application par le service de la circulation que dirige le sergent Gratien Raiche.

Dans un communiqué remis à La Tribune, le sergent Raiche note que ces brigadiers adultes sont en fait des constables spéciaux qui travailleront au sein de la "brigade spéciale de sécurité du piéton".

« Ils sont assermentés et par conséquent, ils auront la même importance que les policiers permanents, si des infractions sont commises par des conducteurs imprudents ». Les brigadiers adultes sont en devoir, quatre heures par jour, l'avant-midi, de 7 h. 45 à 9 heures, de 11 heures à 11 h. 45, et l'après-midi, de 12 h. 30 à 1 h. 15 et de 3 heures à 4 h. 15.

Les postes affectés aux brigadiers sont les suivants : — M. Benoit Brouillette: Lindsay et Dumoulin; — M. Alphonse Lévesque: Du-moulin et Moisan; — M. Bruno Deblois: St-Jean et Hériot; — M. Elzéar Pouliot: Bérard et Hériot; — M. Donat Longval: Lindsay et école Garceau; — M. Philias Gagné: St-Georges et Hébert; — M. Adélard Savoie: St-Pierre et Ringuet; — M. Lin Doucet: Notre-Dame et Cockburn; — M. Joseph Demers: 9e Ave et St-Damase; — M. Roger Guay: St-Jean et St-Albert.

1,235 inspections et 600 examens écrits à la clinique automobile

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Un total de 1,235 véhicules automobiles ont subi l'inspection du ministère des Transports et Communications au cours de la clinique tenue à la salle et dans la cour de stationnement de la paroisse St-Joseph.

Ces chiffres ont été complétés par les techniciens du ministère et remis à La Tribune par le responsable de la circulation à Drummondville, le sergent Gratien Raiche.

Au cours des trois journées de perfectionnement en conduite automobile, 800 présences ont été enregistrées et 600 examens écrits ont été passés.

Possession d'outils de cambriolage

French et Poirier sont acquittés

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Patrick John French et Donald Poirier, deux Montreals, ont été acquittés d'une accusation de possession d'outils de cambriolage, trouvés dans une automobile qui les transportait sur la route 20, à Notre-Dame du Bon Conseil.

Le juge Germain Lacoursière a fait part de cette décision hier matin en Cour du magistrat.

Les faits se résument à ceci: le 10 juillet 1964, les agents Mariel et Magry, de la Sûreté provinciale de Drummondville, ont intercepté une automobile Rambler "station-wagon" portant la licence 8-A-4032, Québec 1964, se dirigeant vers l'est, Québec. French était à la conduite du véhicule et Poirier était assis à sa droite. Les objets transportés dans l'automobile étaient: 1 per-

Samedi soir au Dauphin

Le Conseil 2174 fête son 45e anniversaire

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le Conseil 2174 des Chevaliers de Colomb de Drummondville célébrera samedi soir son 45e anniversaire de fondation.

La fête se déroulera au Motel Le Dauphin en présence de plusieurs invités de marque.

Historique

Le Conseil 2174 fut fondé en octobre 1920. Plusieurs membres fondateurs vivent encore et n'ont cessé d'être membres.

Parmi les Grands Chevaliers, on remarque l'hon. juge Joseph Marier, le Dr J.-H. Précourt, J. Arès, Victor Pépin, le Dr E. Dansereau, Me Jules St-Pierre, Hermann Gagnon, le Dr Germain Letendre, Me André Biron et Alphonse Paradis.

Décorations

Ce sera l'occasion samedi soir de décerner des décorations à ceux qui n'ont pas été décorés lors des fêtes en 1960. Parmi ces heureux récipiendaires, on note un ex-Grand Chevalier, Me André Biron, quatre membres à vie, MM. Archibald Alard, Nephthale Lemaire, Dr J.-H. Précourt et Arthur Pinard, vingt membres honoraires et 45 membres de 25 ans de Chevalerie.

Le député d'Etat de la province de Québec, M. Martin Forest sera de la fête. M. Forest est à la tête des 70,700 membres chevaliers de la province.



CHAMPION AU GOLF. — Même si Claude Côté n'a pas joué régulièrement pour les Royaux de Drummondville, il a su montrer son habileté en remportant le tournoi de golf pour les joueurs de l'équipe avec un compte net de 76. Le vainqueur est entouré de Fred Bourbeau, instructeur de l'équipe, Réjean Bergeron, de la Brosserie Dow, organisateur du tournoi, et Jos Capistran, gérant général des Royaux.

Avec les amendements au Code de procédures La nécessité d'un nouveau juge de district devient plus impérieuse

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La nécessité de nommer un autre juge de district dans la région s'est affirmée une fois de plus, hier matin au palais de justice de Drummondville, alors que l'hon. juge Jean Blais présidait la cérémonie de la Rentrée des Tribunaux.

Vice-doyen

En citant les statistiques du district de Drummond pour sa première année judiciaire, le vice-doyen, Me Antoine Biron, avait fait allusion à la nécessité d'un nouveau juge à la Cour de magistrat.

Le juge Lacoursière

Pour sa part, le juge Germain Lacoursière, de la Cour du magistrat, a commenté les effets de la nouvelle législation qui porte les causes civiles de \$200 à \$500.

Selon lui, ces amendements auront pour effet d'entraîner une augmentation de 25 à 30 p.c. du nombre de causes à travers la province.

Dans le seul district de Drummond-Arthabaska, il doit actuellement faire face à 98 causes inscrites au rôle et cette augmentation ira évidemment en grandissant au cours des prochains mois.

Pz ailleurs, dans le nouveau code de procédure, il est à prévoir que la juridiction sera portée de \$500 à \$1,000.

En réponse à cette suggestion, l'hon. juge Blais a admis que le nouvel amendement ne fait en somme que déplacer le problème.

« La Cour supérieure n'a pas insisté pour que les causes de \$500 soient portées à \$1,000. Nous étions satisfaits de notre première requête à \$500. On avait pour but de réduire le nombre de causes et permettre que les jugements soient rendus dans un délai raisonnable. Cet amendement du \$1,000 a été inscrit sans que la plupart des juges de la Cour supérieure le désirent. Peu d'entre eux cherchent à éviter le travail. C'est à mon tour de prendre en plaidant les juges de la Cour provinciale, en espérant que le législateur revienne sur sa décision.



RENTREE DES TRIBUNAUX. — Le magistrat de district, le juge Germain Lacoursière, et, à droite, l'hon. juge Jean Blais, de la Cour supérieure de Drummond, à l'ouverture des tribunaux hier matin au Palais de justice de Drummondville.

Problème

Le juge Lacoursière en conclut donc que la Cour provinciale sera maintenant surchargée et que le problème sera plus aigu, étant donné que les juges de district ont une triple juridiction au civil, au pénal et criminel et les jeunes délinquants.

Un juge de la Cour de Bien-Être ne ferait que répondre partiellement à une solution du problème car ce juge n'a pas la juridiction au pénal et au civil, alors que le juge provincial (de district) peut ré-

M. Raymond Luneau annonce sa candidature à la mairie

DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Raymond Luneau, commerçant de la rue St-Alphonse échevin de la cité au siège no 2 du quartier no 2 depuis six ans, a annoncé hier soir devant une centaine de partisans à la salle St-Joseph, son intention de briguer les suffrages à la mairie de Drummondville, lors de la mise en nomination du 6 octobre.

M. Luneau est le premier à confirmer les rumeurs de sa candidature qui circulent depuis quelques jours déjà.

Son collègue, l'échevin Philippe Bernier, annoncerait lui aussi sa candidature d'ici quelques heures.



M. Raymond Luneau

Caucus

Les événements se sont un peu précipités sur la scène municipale au cours de la fin de semaine.

Les membres du conseil qui ont assisté au congrès de l'Union des municipalités ont discuté de la succession éventuelle de Me Marcel Marier.

A leur retour à Drummondville, il avait été convenu que chaque échevin, par vote secret, manifesterait ses intentions à l'égard de l'un ou l'autre des candidats éventuels.

Le candidat s'est dit convaincu qu'il était possible d'économiser plusieurs mille piastres à la cité de Drummondville chaque année.

La campagne électorale à la mairie de Drummondville est donc en marche pour de bon. A moins de surprise de dernière minute, la lutte se fera entre MM. Luneau et Bernier, aucun candidat de l'extérieur n'ayant jusqu'ici manifesté son intention de briguer les suffrages.

Par les membres du barreau de Drummond-Arthabaska

Emouvant témoignage d'estime rendu à M. et Mme Marcel Marier

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Ce n'est pas sans une vive émotion que M. et Mme Marcel Marier ont quitté la salle du Manoir Drummond hier soir ou les membres du Barreau de Drummond et d'Arthabaska leurs ont rendu un touchant témoignage d'amitié et d'appréciation.

L'hon. juge Jean Blais et le juge Germain Lacoursière en tête, toute l'équipe légale de Drummondville en particulier a vanté les mérites de Me Marier qui quitte le barreau d'Arthabaska après en avoir fait partie pendant de nombreuses années.

Le doyen M. Gaston Ringuet, a dit de Me Marier qu'il était le prototype du citoyen de Drummondville et d'un membre du barreau de Drummond.

Me Ringuet a fait allusion

aux nombreux postes de confiance occupés par l'ex-maire au sein du barreau rural et de l'Union des municipalités, en soulignant en même temps le talent et l'amabilité proverbiale de Me Marier.

Le juge Germain Lacoursière a pour sa part élaboré sur le travail de Me Marier comme président du barreau rural, lequel fut fondé, dit-il, pour protéger les intérêts des avocats des districts ruraux mais aussi des intérêts des justiciables.

« C'est un témoignage très flatteur de voir que la grande ville de Montréal est venue chercher un avocat rural pour son contentieux.

Le maire de Drummondville-Ouest, Me Marcel Nicol, s'est associé à ses confrères pour formuler des vœux de succès à l'égard de Me Marier.

L'hon. juge Blais a développé l'aspect culturel et la personnalité de l'ex-maire de Drummondville.

Le héros de la fête a contenu son émotion jusqu'au moment où une gerbe de fleurs a été présentée à son épouse par Mme Antoine Biron.

Me Marier a relaté brièvement les diverses circonstances qui l'ont conduit au nouveau poste qu'il occupe depuis quelques semaines.

Me Antoine Biron, vice-doyen, agissait comme maître de cérémonie.

Cette fête en l'honneur de Me Marier a complété le programme de la traditionnelle rentrée des tribunaux hier à Drummondville.

A cinq heures, le chanoine C. E. Brassard, curé de St-Fédéric, a célébré la messe rouge et l'abbé G. Bourgeois a prononcé le sermon.

Fait à noter, selon Me Biron, aucune cause ne fut portée en appel au cours de la dernière année judiciaire.

Jeune fille attaquée par des voyous

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Quatre jeunes voyous ont sauvagement attaqué une jeune fille de 17 ans, dimanche soir, en bordure de la voie ferrée du Canadien national, dans le cœur de la cité.

Les apaches ont littéralement déchiré les vêtements de leur jeune victime, ont voulu l'attaquer... mais celle-ci a réussi à fuir et à alerter la police.

La jeune fille a reconnu l'un de ses agresseurs et la Sûreté municipale invite les trois autres à se rapporter, sans quoi, les recherches pourraient être plus « coûteuses ».

Vol avec effraction

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Des individus ont pénétré par effraction dans les bureaux de la Crémerie Drummondville, rue St-Pierre, près du pont de la rivière Noire.

Le méfait a été commis au cours de la fin de semaine et les voleurs ont réussi à s'emparer d'une somme de \$15 environ. Les dommages causés par les oiseaux nocturnes sont plus considérables. La Sûreté municipale fait enquête dans cette affaire.

Délégué au congrès des postes

DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Maurice René, secrétaire de l'Association locale des commis de poste, a été délégué au congrès national des postiers qui se tiendra à Toronto, aujourd'hui et demain.

Environ 2,500 postiers sont attendus à ces assises qui revêtent cette année, un caractère particulièrement critique, surtout à cause de la récente grève de la province de Québec.

Le juge Blais dénonce la MULTIPLICATION des débits de boisson

DRUMMONDVILLE, (JRL) — L'hon. juge Jean Blais, de la Cour supérieure, a dénoncé hier matin au palais de justice de Drummondville, la multiplication des débits de boisson, clandestins ou non.

Le juge Blais a cité l'exemple des neuf jeunes de Victoriaville tués l'an dernier dans un accident d'automobile, après avoir séjourné dans un débit de boisson, de même que celui de l'épicerie-licencié qui vendait de la bière à des jeunes de moins de 18 ans.

Sécurité

« Tous les clubs sociaux ligues de sécurité et organismes publics devraient s'unir aux avocats et aux magistrats afin que cesse cet état de choses. On permet aux jeunes de 16 ans de conduire une voiture; on permet aux jeunes de 18 ans, de voter mais on empêche les jeunes de moins de 21 ans de passer un contrat. Il y a quelque chose d'hétéroclite et de contradictoire dans cette législation.

Suggestions

Afin que cessent ces hecatombes sur les routes, le juge Blais a formulé trois recommandations très précises: — que le permis de conduire ne soit pas donné avant l'âge de 20 ans et qu'il ne soit donné alors qu'après un examen approfondi, physique et intellectuel; — qu'aucun permis ne soit accordé à un propriétaire d'automobile avant que celui-ci n'ait fait examiner sa voiture devant un corps ou organisme reconnu; — que la législature redonne à la Cour provinciale le droit d'imposer au responsable d'un accident d'automobile, l'obligation de dédommager l'accidenté avant que son permis ne soit renouvelé. « Le permis ne devrait pas être donné tant que le montant complet de l'accident n'a pas été versé ».

Au cours de la 1ère année judiciaire

2549 brefs émis au palais de justice

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le district judiciaire Drummond qui a célébré hier son premier anniversaire de naissance, compte déjà plusieurs réalisations à son crédit.

La liste des activités du palais de justice depuis septembre 1964, telle que commentée par le vice-doyen du Barreau, Me Antoine Biron, hier matin, est impressionnante.

En Cour supérieure même, 573 brefs ont été émis au cours de la dernière année judiciaire, et en Cour du magistrat, il y en a eu 1,201.

Aux Sessions de la Paix, on compte 775 brefs et exception faite des Assises criminelles, 2,549 brefs ont été émis depuis le 21 septembre 1964, date à laquelle le district judiciaire était officiellement reconnu.

En Cour supérieure, l'hon. juge Paul Lesage a rendu 35 jugements et le protonotaire, 127.

A la Cour du magistrat, le juge Germain Lacoursière a rendu 40 jugements et le greffier, 352.

Le juge Paul Lesage a aussi rendu jugement dans une quarantaine d'autres causes transférées du greffe d'Arthabaska, au cours de l'année. Ces chiffres excluent évidemment le nombre considérable de jugements prononcés par le juge Lesage en Cour de pratique.

Fait à noter, selon Me Biron, aucune cause ne fut portée en appel au cours de la dernière année judiciaire.

AUX JEUNESSES MUSICALES.

Les Jeunes musicales de Drummondville auront cette année à leur tête une présidente M. Maurice Richard, président sortant, et Mme Pierre Lemieux, la nouvelle présidente, jettent ici un coup d'oeil sur le programme de la prochaine saison musicale.



AUX JEUNESSES MUSICALES. — Les Jeunes musicales de Drummondville auront cette année à leur tête une présidente M. Maurice Richard, président sortant, et Mme Pierre Lemieux, la nouvelle présidente, jettent ici un coup d'oeil sur le programme de la prochaine saison musicale.

Décès

Mme Charles Thibault (voir page 21)

A Plessisville

Début de la grande semaine de recrutement à la Jeune chambre

PLESSISVILLE. (MHL) — La grande semaine de recrutement de la Jeune chambre, à Plessisville, vient de débuter.

Cette semaine est sous la présidence de M. Paul Lafontaine. Les membres du conseil d'administration de la Jeune chambre sont tous porteurs de cartes à vendre.

L'an dernier, le chiffre record de 102 membres avait été atteint. On se souvient également que la Jeune chambre de Plessisville avait remporté quatre trophées au congrès régional de Drummondville, entre autres celui de la Jeune chambre par excellence, pour ses études d'ordre économique.

On espère bien que, cette année encore, on enregistrera un grand nombre d'adhésions, ce qui permet toujours de très bonnes activités.



MEDAILLE DE MERITE. — Une surprise était réservée au président de la Garde St-Eusèbe Inc. de Princeville à la cérémonie d'inauguration de la semaine de la garde paroissiale. Désirant récompenser le dévouement de ce dévoué serviteur de l'Eglise, l'Union diocésaine des gardes paroissiales de Nicolet l'a décoré de la médaille de mérite. Dans l'ordre habituel sur la photo: Son Honneur le maire Laval Légaré de la municipalité rurale de Princeville, le major Sarto Fréchette, le héros du jour, le major Gilbert Gervais, représentant de l'U.D.G.P. qui remet la médaille de mérite. Son Honneur le maire J.-Maurice Talbot de la municipalité urbaine de Princeville.

(Photo Studio Roberge & Fontaine Inc., Princeville)

La Jeunesse Lacordaire déplore le manque de dialogue entre parents et enfants...

VICTORIAVILLE. (ML) — Il ressort d'un forum qui a été tenu hier par les Jeunes Lacordaire de Victoriaville que les jeunes sont incompris de leurs parents et que la principale raison de cela c'est le manque de dialogue parents-enfants.

Il est évident que le cas ne se produit pas dans tous les cas mais l'étude qui a été faite du problème rapporte que dans la majorité des cas l'incompréhension qui sépare parents et enfants est due au manque d'échange d'opinions. C'est

pourquoi les jeunes aiment la compagnie des adolescents de leur âge; avec eux, ils peuvent tenir les dialogues qui sont repoussés par les parents.

Plusieurs autres questions ont également été soulevées à la discussion des jeunes réunis en journée d'étude.

Les principales

Qu'est-ce que l'amour? A cette question, les idées recueillies se résument à peu près à ceci: le vrai amour c'est l'amour de Dieu; pour

les hommes, il s'agit de se placer dans la peau de l'autre. L'amour vrai c'est se donner en entier pour l'autre; l'amour faux, c'est l'amour égoïste.

A la question qui demandait ce que les jeunes pensent des patrons et des professeurs, ainsi que de l'autorité tant civile que religieuse, les réponses fournies étaient toutes orientées vers le fait que le besoin de critique des jeunes les poussait contre ces choses exceptionnelles de la part de l'autorité religieuse. Les jeunes ont également reconnu le bien-fondé de l'idée d'un aumônier à la tête de tout mouvement d'action catholique.

Nouvelles express

PRINCEVILLE. (GAB) — Les jeunes qui désirent obtenir des explications sur les divers instruments de musique seront servis à souhait à l'occasion du concert qui sera donné par la Fanfare de Princeville Inc. le soir du mercredi, 22 septembre à 7 h. 30, au centre paroissial. En effet, à cette manifestation qui aura les jeunes comme invités d'honneur, des explications seront données sur les instruments de musique et leur importance respective dans un corps musical.

Plusieurs jeunes seront d'ailleurs à l'oeuvre pour interpréter des pièces de musique avec les instruments de la Fanfare de Princeville. Les jeunes seront admis gratuitement à cette manifestation. Les directives seront données par MM. Roméo Côté et Jean Roch Gauthier, respectivement président et directeur musical de la fanfare.

Un premier pas a été accompli au cercle de Fermières de Princeville en vue de l'organisation d'une bibliothèque pour le mouvement. Il a été décidé qu'à la réunion du mois prochain, chaque membre apportera un volume qui sera échangé avec un autre membre. Cette initiative se poursuivra les mois suivants et un peu plus tard, on étudiera sérieusement le projet de former une bibliothèque régulière en créant une réserve de volumes où les lectrices pourront puiser à volonté.

Le programme récréatif de la réunion de septembre consistait en une projection de diapositives sur les missions de la Belgique. Cette projection a été dirigée par une infirmière de l'hôpital St-Basile, de Princeville.

La présidente actuelle du cercle, Mme Henri Paquin, a souligné que des élections auraient lieu en octobre pour un nouveau bureau de direction.

La demande faite par M. J.-Welle Girouard pour le bornage de la rue St-Louis, face à sa propriété, a coûté 380 à la ville de Princeville. C'est ce qu'a annoncé le maire J.-Maurice Talbot en donnant lecture du rapport préparé par l'arpenteur Armand St-Pierre à la suite de ses travaux de recherche et d'arpentage sur le cas concerné.

Dans ce rapport, M. St-Pierre recommande que le trottoir soit reconstruit comme borne possible vu que les documents qu'il a examinés ne donnent pas suffisamment de détails pour établir de façon précise l'emplacement exact des bornes entre les terrains cadastrés dans cette partie de la ville.

De nombreuses transactions ont été faites dans ce territoire et les indications contenues dans les contrats ne sont pas suffisantes pour permettre aux arpenteurs de déterminer des bornes de façon précise.

PISCINES

• SERVICE • VENTES

Les maîtres ont nos employés dans la construction de vos piscines sont de toute première qualité et GARANTIS!

Notre main-d'œuvre, qui a plus de 20 ans d'expérience et qui compte nombre de réalisations, est sans aucun doute notre marque de confiance.

SANS DE GARANTIE SANS CONDITIONS

PISCINES croteau 567-7413

Chemin St-Elie Rock Forest plan budgétaire ESTIMES GRATUITS

La Société chimique Laurentide inc.

Nouvelle usine à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (Par J.-A. Gagne) — La Société chimique Laurentide Inc., qui o-

père déjà un plan à Shawinigan vient de s'adresser aux autorités municipales pour l'achat d'un espace de terrain de 100, par 100.

Commission scolaire de Victoriaville

Déficit accumulé de \$3,809.77

VICTORIAVILLE. (ML) — La Commission scolaire de Victoriaville a terminé son dernier exercice financier au 30 juin '65 avec un déficit accumulé se chiffrant à \$3,809.77.

C'est ce qui ressort des états financiers dans la section du bilan des fonds d'administration budgétaire qui ont été présentés par M. Jean Roy, C.A., qui a fait la lecture des documents.

Voici le bilan tel que présenté hier soir:

Actif	
Avoir en banque	\$83,103.99
Taxes foncières générales et spéciales à percevoir	\$159,184.35
1961-65	\$129,479.49
1963-64	\$2,179.49
Années antérieures	\$12,240.25
Dû par d'autres commissions scolaires	\$13,140.
Comptes à recevoir	\$1,021.00
Depenses payées d'avance: Rachat d'obligations et intérêts sur obligations	\$42,667.50
Déficit accumulé	\$3,809.77
	\$344,346.35

Passif	
Chèque en circulation	\$4,598.98
Emprunts temporaires	\$45,900.
Fournisseurs	\$379.69
Fonds de pension dû au gouvernement	\$8,717.10
Coupons échus et non présentés pour paiement	1,547.31
Subventions reçues d'avance	\$4,112.27
	\$344,346.35

Il est à noter qu'un total de \$64,000 de taxes foncières à recevoir ont été perçues depuis le 30 juin dernier, date de préparation du dernier rapport financier.

Cette nouvelle usine prendra place près de Placage Rustic Ltée, qui est également une nouvelle usine sur le parc industriel de Victoriaville. Le président, M. Gabriel Buisson, de Shawinigan, a mentionné dans sa lettre qu'il construirait un plan de 75' par 90' sur le parc industriel et qu'il y avait d'importants projets d'expansion pour les prochaines années.

L'usine pourra employer dix hommes au début avec des possibilités pouvant aller jusqu'à 75 au cours des prochaines années. La ville vend ce terrain à quatre sous le pied carré.

Fonds industriel

M. Gabriel Buisson, qui opère cette firme, n'aura pas à utiliser le fonds industriel pour apporter en notre ville une nouvelle industrie intéressante. Pour les Placage Rustic Limitée, c'était également leur demande officielle, hier soir. Ces deux usines faisaient partie des menions faites dans une de nos récentes éditions.

Hockey mineur

M. Denis St-Pierre, président de la CML et M. Pierre Roux, président du hockey mi-

neur, ont rencontré les autorités municipales pour dresser les grandes lignes de la prochaine saison. Le tout s'annonce excellent.

Abonnez-vous à La Tribune

"BOTANY" 500

maintenant au Canada... et à Sherbrooke EN EXCLUSIVITE CHEZ

Leo Laliberté & fils Ltée "Vêtements de meilleure qualité depuis plus de 50 ans"

101, rue Wellington Nord Sherbrooke

— succursale —

Laliberté

CENTRE D'ACHATS SHERBROOKE

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

NOUVELLE ADRESSE

Dr Jacques LETELLIER

Optométriste

56 Nord, rue WELLINGTON

TEL : 567-5187 (au-dessus de WOOLWORTH)

EXAMEN DE LA VUE

VERRES DE CONTACT

BIENVENUE AU

RENDEZ-VOUS DES QUILLEURS

- AIR CLIMATISE
- 10 ALLEES
- PLANTEURS AUTOMATIQUES

Venez de bonne heure pour la formation de vos ligues.

Laurier GRONDIN, gerant.

2195 ouest, rue Galt — Sherbrooke, Qué.

Tel. : 562-5122

"HOT-DOG"

Federal

100 mm délicieux!

UN PRODUIT DE

FEDERAL PACKING INC.

Magog, Qué.

On ne vit qu'une fois. Profitez-en et soyez élégant!

Notre collection comporte un choix de plus de 165 des plus beaux costumiers du monde...

Coupé, façonné et fini individuellement, à la main, chacun de ces tissus vous donnera cette élégance impeccable que donne un complet fait sur mesure. A vous de choisir, nous avons des draps vénitiens, peaux-neufs, laine et soie, laine et mohair, irisés, des croisés rustiques et bien d'autres.

EST. 1887

Johnston & Sons Clothes

À nos deux magasins:

Leo Laliberté & fils Ltée

"Vêtements de meilleure qualité depuis plus de 50 ans"

101, rue Wellington Nord — Sherbrooke

SUCCURSALE

Laliberté

Centre d'Achats Sherbrooke

* Foyer de l'exclusive Boutique Campus.

La météo...

Voici les prévisions de la météo:

Régions de Laurentides et de Québec: nuageux avec averses dispersées ou des orages. Peu de changements dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à Ste-Agathe 55 et 75; Québec 60 et 75.

Régions de Montréal, Vallée de l'Outaouais et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé avec périodes nuageuses et averses dispersées dans l'après-midi. Il continuera de faire chaud et humide. Vents légers devenant de 15 milles du sud-ouest dans l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 65 et 80.

Régions de la Mauricie, partie sud du Lac-St-Jean et Rimouski: pluie intermittente. Frais. Vents légers. Minimum et maximum à La Tuque 50 et 65; Chicoutimi 45 et 65; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 50 et 65.

Partie nord du Lac-St-Jean, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspésie: ensoleillé avec périodes nuageuses. Frais. Vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Gaspé 45 et 55; à Sept-Îles 40 et 50.

UNIVERSITÉ de SHERBROOKE

Adressez votre demande de prospectus au:

INSCRIVEZ-VOUS AUX COURS UNIVERSITAIRES TÉLÉVISÉS ET RADIODIFFUSÉS*

1965-66

Présentés par les universités canadiennes de langue française en collaboration avec la Société Radio-Canada

LA CIVILISATION TRADITIONNELLE DU CANADA FRANÇAIS

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

INITIATION BIBLIQUE II

ÉLÉMENTS D'ANTHROPOLOGIE

INSTITUTIONS POLITIQUES CANADIENNES

BIOLOGIE HUMAINE

LE ROMAN FRANÇAIS AU XIX^e SIÈCLE

GÉOGRAPHIE HUMAINE

Ces cours s'adressent à tous les étudiants, réguliers ou libres, ainsi qu'au grand public.

INSCRIPTION

Candidats au B.A. les crédits attachés aux cours télévisés peuvent, à certaines conditions, compter dans le programme d'études.

Étudiants libres et non-inscrits: les personnes inscrites reçoivent gratuitement les notes du cours, et y obtiennent un relevé de notes et une attestation d'étude.

Secrétariat de l'Extension de l'Enseignement, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec.

Extension de l'enseignement

Mozart

200 Wellington N.

Enchantement pour l'automne

ROBES

pour dames

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT EN VILLE POUR TOUTES LES OCCASIONS

Où, chez Mozart, mesdames, vous trouverez le plus grand assortiment de robes qui feront votre enchantement, et l'envie de toutes vos compagnes. Toutes les couleurs les plus nouvelles dans la taille petites, junior, demoiselles, dames et semi-pointures.

19.98

à 49.98

L'épargne devient automatique et facile lorsque vous placez votre argent dans de l'assurance-VIE PERSONNELLE PERMANENTE. Vous pourrez convertir vos polices en un revenu garanti tant que vous vivrez.

75^e ANNIVERSAIRE

L'EXCELSIOR

Compagnie d'Assurance-Vie

Smith Savard LIMITED

VOUS OFFRE DES VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE

Plan de Crédit Familial

104 Nord, rue Wellington **Tél. 569-2454**

"Enormément de prudence dans le projet d'amendement aux structures du Barreau"

(l'hon. juge Blais)

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le vice-doyen du Barreau de Drummond s'est élevé hier matin contre les projets de modifications aux structures du Barreau, invitant ses collègues à avoir l'œil ouvert sur ces amendements à leur constitution.

Blais et Germain Lacoursière, à l'occasion de la rentrée des tribunaux, a déclaré entre autres que juges et avocats sont à la recherche d'un parapluie pour protéger leurs robes contre les intempéries venant d'un peu partout, mais surtout d'Ottawa et de Québec.

Me Antoine Biron, qui s'adressait alors aux juges Jean

"Le juge en chef propose un organisme de surveillance et

de nomination des juges."

"Le bâtonnier veut la centralisation et la disparition des sections du Barreau. Il invoque plusieurs arguments, dont celui de la discipline et d'une représentation plus stable au Conseil général du Barreau. Même si les sections disparaissent, tous les avocats d'une région auraient droit d'être représentés au Conseil général."

Pour doré la pilule, au dire du vice-doyen, on nous laisse croire à la création d'une bibliothèque légale, par palais de justice, et administré par un ou une bibliothécaire. "C'est une proposition intéressante pour nous."

Le juge Blais

Plus tard, le juge Blais dira:

"On veut apporter de nouvelles structures au Barreau, cette institution qui a servi de colonne vertébrale à l'ordre social de notre province. Il faut y aller avec énormément de prudence, dans ce projet de modification sous prétexte d'innovation, de démocratisation; il faut craindre ces modifications. Vous verrez le prestige de la profession diminuer, votre juridiction et la pratique devenir de plus en plus difficile."

Procédures

Le président du tribunal a encore noté qu'avec les avocats, il devra se mettre à l'étude du nouveau code de procédures. "Ensemble, nous devons retourner à la Faculté de droit..."

Dans le diocèse de Nicolet

Le scoutisme a besoin de chefs et de cheftaines

DRUMMONDVILLE, (RE). — Dans le but de recruter de nouveaux chefs et de nouvelles cheftaines, pour combler les postes vacants et favoriser l'expansion du scoutisme dans le diocèse de Nicolet, le commissariat diocésain des Scouts catholiques lance un appel pressant à tous ceux que la formation des jeunes intéresse plus particulièrement.

Toutes les personnes des deux sexes, de 17 ans et plus, mariées ou célibataires, qui veulent faire quelque chose pour aider la jeunesse, sont invitées à communiquer avec le commissaire Andoël Payer, de Drummondville, en signalant GR. 2-4692.

En plus des services précieux qu'elles pourront rendre, les personnes intéressées pourront bénéficier de la vie sociale, dans cette fraternité qui caractérise si bien le scoutisme. Tout ce qu'on exige des candidats et des candidates, c'est une bonne réputation, du dévouement, de la bonne volonté et un peu de temps pris sur ses loisirs.

Négligence criminelle

Sentence ajournée au 7 décembre

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le juge Germain Lacoursière a ajourné au 7 décembre, la sentence qu'il devait prononcer hier matin dans le cas de Mme Gérard Joyal, reconnue coupable en juin dernier de négligence criminelle causant la mort de son enfant naissant.

Le procureur de l'accusée, Me Jules St-Pierre, a répété l'essence de ses remarques en faveur d'une clémence de la Cour, mais le substitut du procureur de la Couronne, Me Yvon Pinard, a transmis les instructions du ministère de la Justice à l'effet d'imposer une sentence exemplaire.

"Qu'est-ce que vous entendez par sentence exemplaire?" a demandé le juge Lacoursière.

"Je n'ai pas reçu d'instructions sur un chiffre en particulier, mais ça veut dire nécessairement de la prison..."

Le magistrat n'a guère aimé la tenue de l'accusée qui s'est présentée devant lui et le lui a fait savoir. "Il faut avoir le respect des tribunaux; c'est un peu comparable aux temples religieux; ce n'est pas une parade de modes; vous auriez pu au moins vous coiffer".

Le juge a rappelé qu'il s'agit d'une offense très grave, passible de 5 ans d'emprisonnement, et de la prison à vie, suivant l'ancien code.

Amicale St-André d'Acton Vale

Les anciens appelés à se choisir un nouvel exécutif

ACTON VALE, (LLG) — Jeudi soir prochain, le 23 septembre, à 8 heures 30, tous les anciens de l'école secondaire St-André, d'Acton Vale, seront appelés à se choisir un nouvel exécutif pour le terme 1965-66, de l'Amicale de leur alma-mater.

Ces élections seront tenues à l'occasion de la soirée de ralliement annuel, à la salle académique de cette école des Frères du Sacré-Coeur.

Plusieurs directeurs, ayant déjà donné plusieurs années de services au mouvement, ont exprimé le désir de ne pas revenir sur les rangs, à cause de surcroît de travail dans leur emploi présentement. Il faudra donc choisir une nouvelle équipe qui devra être d'autant plus dynamique que les aînés ont mérité de nous passer la responsabilité du mouvement par un dévouement illimité et indéfectible.

Breve rétrospective

Si l'on jette un regard sur les activités du dernier terme, on note qu'après une campagne de recrutement d'un nombre record de 300 membres, l'Amicale St-André a eu une initiative des plus heureuses en assumant l'organisation de ligues sportives, hockey, ballon-bâle, balle-molle, parmi la jeunesse des industries locales. Cette forme d'occupation des loisirs a tout de même nécessité pour au-delà de \$1.000 en frais divers fournis par l'Amicale. Il y a eu le grand carnaval d'hiver et l'élection d'une reine, dont les manifestations populaires se sont échelonnées sur un programme de sept jours ont exigé une préparation et des assemblées hebdomadaires durant plus de quatre mois.

PISCINES

• SERVICE • VENTES

Les matériaux que nous employons dans la construction de ces piscines sont de toute première qualité, et GARANTIS.

Notre main-d'œuvre, qui fait de plus en plus années d'expérience et qui compte un nombre de réalisations, est sous le signe de notre marque de confiance.

3 ANS DE GARANTIE SANS CONDITIONS

PISCINES croteau 567-7413

Chemin St-Elie Rock Forest plan budgétaire disponible ESTIMES GRATUITS

Plusieurs membres du Barreau en vedette

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Plusieurs membres du Barreau de Drummond se sont illustrés sur la scène publique, au cours de la dernière année judiciaire.

Me Marcel Marier a été élu maire de la cité. Me Paul Rousseau a été reporté à la présidence de la Régionale St-François. Me Roger Parenteau a été élu président de la Commission scolaire de Drummondville. Me Marcel Nishois a été réélu maire de Drummondville-Ouest et Me Bernard Pinard a été nommé conseiller en Loi de la Reine.

Départs — Le Barreau déplore également le décès de Me René Marcé, à l'âge de 54 ans. Deux autres avocats ont

quitté la cité, Me Marcel Marier, pour le contentieux de Montréal, et Me Denis Létourneau, pour Ottawa, au ministère de la Justice.

Me Marier

De Me Marcel Marier, le vice-doyen a dit que les nombreuses fonctions qui furent remplies par l'ex-maire de la cité, font preuve de sa compétence et de son intégrité.

Plus tard, l'hon. juge Blais ajoutera à son tour: Me Marier, un parfait gentleman, affable, intègre, travailleur, dévoué, loyal. "Il a brisé sa carrière pour des fins publiques. Vous avez là un événement de la grandeur et de la servitude de la politique publique..."

AU BUT

DRUMMONDVILLE (Yvan Breaud) — Le cycliste drummondvillois Jules Beland, de Drummondville, s'est de nouveau signalé en fin de semaine au circuit fermé de Tracy alors qu'il a pris la troisième position pour augmenter son avance au titre de "M. Cycliste Junior" de la province. Beland a terminé en avant de son plus proche rival, Bernard Gagné, qui continue cependant de dominer dans le Classement pour la région de Montréal. Il faut avouer que Gagné a participé à quatre courses de plus que Beland et que ces compétitions justifient l'avance que Gagné détient sur Beland qui le suit en deuxième position huit points en avant de Jean-Guy Gibeault, le vainqueur du circuit fermé de Drummondville.

A l'issue de la course de Tracy, le secrétaire de l'A.C.C. a déclaré que Beland était incontestablement le meilleur cycliste junior de la province et certainement un des meilleurs au pays.

M. Lindor St-Sauveur lance un défi au champion damiste de Drummondville et du comté, M. Bernard Beland, pour que ce dernier mette son titre et son trophée en jeu dans un duel dans trois à cinq semaines. Les parties devront être jouées selon les règlements de la fédération des damistes, damier sur table. Un local public devra être choisi par le champion pour le bénéfice des amateurs.

Le Dionne et Fils a remporté la finale de la ligue de balle-molle des Loisirs SS-Pierre et Paul et Dow Drummondville. L'équipe championne l'emporte facilement en trois parties consécutives sur le Sweden Frosty Treat.

Claude Côté a remporté le championnat du tournoi de golf à l'intention des joueurs des Royaux de Drummondville les champions de la ligue Provinciale pour une deuxième année consécutive. Claude a terminé avec une fiche de 26. Chez les invités, Jacques Côté l'a emporté. Un autre invité, Jean Coulombe, certainement le plus fidèle supporter des Royaux, a été moins chanceux alors qu'il a terminé avec un compte de 172 et de plus il n'a pas compté les deux derniers trous.

Contrat d'aménagement approuvé par Québec

PRINCEVILLE, (LS) — La Commission scolaire de Princeville a obtenu du ministre de l'Éducation, l'approbation du contrat d'aménagement de la cour de récréation de l'école Maurault. Le contrat a été donné à Sorel Asphalte pour un montant de \$11,425.75.

Il s'agit d'une nouvelle formule encore au stade expérimental. Elle consiste à aménager le terrain par section afin de grouper les élèves selon leurs âges et les jeux qui

peuvent les intéresser. Des arbustes, fleurs et arbres seront plantés, et l'on demandera aux enfants de les respecter, ceci faisant partie d'une éducation civique à dispenser aux élèves.

Une subvention de 85 pour cent du coût de ces travaux sera payée par le ministère. Si cette formule de cours de récréation a du succès, elle fera sans doute, à l'avenir, partie intégrante des nouvelles constructions d'écoles primaires.

La météo...

Voici les prévisions de la météo:

Regions des Laurentides et de Québec: nuageux avec averses dispersées ou des orages. Peu de changements dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à Ste-Agathe 55 et 75; Québec 60 et 75.

Regions de Montréal, Vallée de l'Outaouais et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé avec périodes nuageuses et averses dispersées dans l'après-midi. Il continuera de faire chaud et humide. Vents légers devenant de 15 milles du sud-ouest dans l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 65 et 80.

Regions de la Mauricie, partie sud du Lac-St-Jean et Rimouski: pluie intermittente. Frais. Vents légers. Minimum et maximum à La Tuque 50 et 65; Chicoutimi 45 et 65; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 50 et 65.

Partie nord du Lac-St-Jean, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspésie: ensoleillé avec périodes nuageuses. Frais. Vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Gaspé 45 et 55; à Sept-Îles 40 et 50.

En quelques LIGNES

ST-SYLVÈRE, (HL) — De nombreux employés de la voirie travaillent présentement à la réfection du pavage des rues dans le village de St-Sylvere.

Par ailleurs, les membres de l'UCFR de St-Sylvere viennent de faire un voyage à Ste-Anne de Beauré. Les voyageurs ont profité de l'occasion pour se rendre visiter le zoo de Québec.

"BOTANY" 500

maintenant au Canada... et à Sherbrooke

EN EXCLUSIVE CHEZ Leo Liberté & fils ltée "Vêtements de meilleure qualité depuis plus de 50 ans" 101, rue Wellington Nord Sherbrooke

— succursale —

Leo Liberté & fils ltée

Centre d'achats SHERBROOKE

* Foyer de l'Exclusive Boutique Campus.

NOUVELLE ADRESSE

Dr Jacques LETELLIER

Optométriste

56 Nord, rue WELLINGTON

TEL. : 567-5187

(au-dessus de WOOLWORTH)

EXAMEN DE LA VUE

VERRES DE CONTACT

BIENVENUE AU

RENDEZ-VOUS DES QUILLEURS

AIR CLIMATISÉ

10 ALLEES

PLANTEURS AUTOMATIQUES

Venez de bonne heure pour la formation de vos ligues.

Laurier GONDIN, gérant.

2195 ouest, rue Galt — Sherbrooke, Qué.

Tel.: 562-5122

"HOT-DOG"

Federal

mm délicieux!

UN PRODUIT DE

FEDERAL PACKING INC.

Magog, Qué.

On ne vit qu'une fois. Profitez-en et soyez élégant!

Notre collection comporte un choix de plus de 165 des plus beaux costumiers du monde...

Coupe, façonné et fini individuellement, à la main, chacun de ces tissus vous donnera cette élégance impeccable que donne un complet fait sur mesure. A vous de choisir, nous avons des draps vénitiens, peurequins, laine et soie, laine et mohair, iridescents, des crois rustiques et bien d'autres.

EST 1847

Johnston & Sons Clothes

A nos deux magasins:

Leo Liberté & fils ltée

"Vêtements de meilleure qualité depuis plus de 50 ans" 101, rue Wellington nord — Sherbrooke

SUCCURSALE

Leo Liberté & fils ltée Centre d'achats Sherbrooke

* Foyer de l'Exclusive Boutique Campus.

Mozart

200 Wellington N.

Enchantement pour l'automne

ROBES

pour dames

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT EN VILLE POUR TOUTES LES OCCASIONS

Oui, chez Mozart, mesdames, vous trouverez le plus grand assortiment de robes qui feront votre enchantement, et l'envie de toutes vos compagnes. Toutes les couleurs les plus nouvelles dans les taille petites, junior, demoiselles, dames et semi-pointures.

19.98 à 49.98

L'épargne devient automatique et facile lorsque vous placez votre argent dans de l'assurance-VIE PERSONNELLE PERMANENTE. Vous pouvez convertir vos polices en un revenu garanti tant que vous vivez.

15 ANNIVERSAIRE

L'EXCELSIOR

Compagnie d'Assurance-Vie

Smith Savard LIMITEE

VOUS OFFRE DES VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE

Plan de Crédit Familial

104 Nord, rue Wellington

Tél. 569-2454

UNIVERSITÉ de SHERBROOKE

Adressez votre demande de prospectus au:

INSCRIVEZ-VOUS AUX COURS UNIVERSITAIRES TÉLÉVISÉS ET RADIODIFFUSÉS*

1965-66

Présentés par les universités canadiennes de langue française en collaboration avec la Société Radio-Canada

LA CIVILISATION TRADITIONNELLE DU CANADA FRANÇAIS

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

INITIATION BIBLIQUE II

ÉLÉMENTS D'ANTHROPOLOGIE

INSTITUTIONS POLITIQUES CANADIENNES

BIOLOGIE HUMAINE

LE ROMAN FRANÇAIS AU XIX^e SIÈCLE

GÉOGRAPHIE HUMAINE

Ces cours s'adressent à tous les étudiants, réguliers ou libres, ainsi qu'au grand public.

INSCRIPTION

Candidats au B.A. les crédits attachés aux cours télévisés peuvent, à certaines conditions, compter dans le programme d'études.

Étudiants libres et spécialistes: les personnes inscrites reçoivent gratuitement les notes du cours, s'il y a lieu, obtiennent un relevé de notes et une attestation d'étude.

Secrétariat de l'Extension de l'Enseignement, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec.

Extension de l'enseignement

SHERBROOKE, MARDI, 21 SEPTEMBRE 1965

Prévu cette année par le moniteur en chef Connie Dion

Hockey mineur: changements majeurs

ASBESTOS, (JD) — Le moniteur en chef de la section du hockey mineur à Asbestos croit que d'importants changements seront opérés cette saison dans l'organisation des circuits. M. Connie Dion fonde ses prédictions sur le fait que le Comité de loisirs de la paroisse St-Aimé ne peut pratiquement plus supporter six équipes comme il l'a fait les années précédentes. D'ici à ce que les deux nouvelles paroisses soient bien établies, St-Aimé ne pourra, à moins d'adopter des règlements spéciaux, appuyer six équipes.

On sait que la population de cette paroisse diminue sans cesse. Les moniteurs du Hockey mineur doivent songer à la situation nouvelle que créera l'établissement des deux nouvelles paroisses à Asbestos.

L'an dernier, devant l'impossibilité de recruter suffisamment de joueurs pour former les six clubs, le comité de St-Aimé avait demandé la permission d'embaucher des jeunes des autres paroisses. Les autres comités de loisirs vont-ils le permettre à nouveau cette année?

Assemblée
M. Dion doit réunir les délégués des différents comités de loisirs à l'importante assemblée de réorganisation prévue pour la première semaine d'octobre. Il demande aux comités de voir à ce que tout soit prêt à démarrer pour cette réunion. Les membres de l'exécutif et les moniteurs et instructeurs doivent être connus avant ce premier caucus.

Les comités de loisirs d'Asbestos visent à procurer à tous les intéressés, sans exception, une distraction saine et agréable. "On ne veut pas en oublier" a dit le moniteur en chef.

L'an dernier, la section du Hockey mineur d'Asbestos comprenait 24 équipes des sections Mosquitos, Pee-Wee, Bantam, Midget et Juvenile formant un total de plus de 320 joueurs.

Le carnet d'Asbestos

ASBESTOS, (JD) — La section des dames du club de golf d'Asbestos clôturera ses activités pour la saison mardi, le 5 octobre prochain. La ronde de golf débutera à 1 h. 30 et le buffet à 2 heures. Des prix seront ensuite offerts aux gagnantes au cours du buffet qui sera servi vers 5 h. 15. On profitera de l'occasion pour décerner les trophées aux dames qui ont décroché les honneurs des tournois au cours de l'été.

Félicitations au chef de police Adrien Larivière et à Benoit Hincse qui ont décroché les grands honneurs au tournoi "Calcutta" disputé dimanche au club de golf d'Asbestos. Cette équipe l'a emporté par deux coups sur trois douces, ex aequo au second rang.

L'équipe de balle-molle des Professeurs a plié l'échine devant le club de Tring Junction, Beauce, samedi soir perdant 10-2 à Asbestos et 11-3 à Tring Junction. Les vainqueurs, des théoriciens pour la plupart, étaient supérieurs dans tous les domaines.

Les Variétés 1965 seront au Centre récréatif d'Asbestos mercredi le 29 courant.

L'exécutif de la Chambre de commerce de Danville se réunira demain soir à compter de 8 heures à la salle de l'hôtel de ville.

De son côté, les directeurs de la Jeune chambre sont priés de ne pas oublier l'assemblée de demain soir à la Bibliothèque.

Les deux compagnies d'aviation intéressées à aménager une piste d'atterrissage près d'Asbestos, seraient, dit-on, ralenties dans leur projet par le nouveau tracé de la route 32, lequel n'est pas encore connu.

A Windsor

Club de danses folkloriques

WINDSOR, (AT) — Le club de danses folkloriques des Nakaras de Windsor invite les jeunes de 12 ans et plus à rejoindre leurs rangs pour la saison qui s'amorce cette semaine. Ce club est déjà connu dans la région pour avoir donné des représentations lors de festivités à Windsor, à Sherbrooke et ailleurs.

Vendredi le 24 septembre, les membres du club attendront les nouveaux venus dans la salle du couvent Notre-Dame à 7 h. 30 en ce qui concerne les jeunes de 12 à 18 ans. La première pratique, qui en sera des plus faciles, devra se terminer vers 8 h. 30.

Les jeunes de 16 ans et plus pourront se présenter à la salle de danse à 8 h. 30. Leur pratique durera possiblement jusqu'à 10 heures.

Direction
Durant l'été, le club des Nakaras a dû changer sa direction. A cause du départ de Mlle Joceline Frenette, on a dû se choisir de nouveaux professeurs et directeurs. Ces fonctions sont maintenant réparties entre Mlle Francine Savard et M. André Nault. Mlle Suzanne Paquet donne également plusieurs cours de danse folklorique.

Les jeunes de Windsor invités à former un club de tennis

WINDSOR, (AT) — Les jeunes de Windsor viennent de recevoir une invitation, presque un défi, à l'effet de former un club de tennis qui rencontrera ceux des municipalités voisines des Cantons de l'Est. Ce défi a été relevé par le centre culturel. Ce dernier, pour y réussir, a besoin inévitablement des jeunes de Windsor.

Mercredi soir, à 7 h. 30, le Centre culturel ouvrira ses portes pour recevoir les amateurs de tennis de Windsor. Les intéressés y rencontreront Armand Gosselin, directeur du club de tennis de Richmond, Danville, et possiblement de Victoriaville et Drummondville.

Ciné-club
D'autre part, la direction du Centre culturel croit possiblement bientôt lancer son premier ciné-club. Il ne manque que la permission confirmée de la Commission scolaire pour disposer d'un local et une réponse de l'Office national du film quant à l'organisation et à la direction des discussions pour lancer le ciné-club.

Une fois formé, ce club entrera en compétition contre les clubs de Richmond, Asbestos, Danville, et possiblement de Victoriaville et Drummondville.

Sur la route 32 aux heures de sortie des écoliers

Encore des plaintes au sujet des arrêts obligatoires

ASBESTOS, (JD) — La Sûreté municipale d'Asbestos continue d'enregistrer les plaintes en rapport avec les arrêts obligatoires installés sur la route 32, aux heures de sorties des écoliers.

Les automobilistes se plaignent de ce que ces arrêts ralentissent considérablement la circulation surtout sur l'heure du midi et vers 4 heures alors que les employés de la compagnie Canadian Johns-Manville retournent à la maison. L'enseigne marquée "arrêt" est installée de 7h.30 à 9 heures a.m., de 11h.40 a.m. à 1h.30 p.m. et de 2h10 p.m. à 4h.15 p.m.

Si l'on maintient l'arrêt obligatoire aussi longtemps, c'est que l'horaire des classes maternelles varie avec l'horaire des autres classes.

La route 32 est la propriété du gouvernement provincial. Le ministère de la Voirie a déjà été saisi de plusieurs demandes de la ville d'Asbestos qui réclame l'aménagement de lumières de circulation sur cette voie.



AGRANDISSEMENT. — Des ouvriers sont présentement à construire une extension d'une superficie de 704 pieds par 1492 pieds. Cet agrandissement permettra des meilleures conditions de travail et servira à aménager l'office général, le caféteria, une salle de conférence, salle de bain, etc. Les travaux sont sous la direction de la Co. Williams et le contracteur est M. Labbé.



PUISARDS. — Les employés de la ville d'East Angus posent ici un puisard de chaque côté de la rue Maple, et des tuyaux de ciment en vue de l'élargissement de cette rue qui conduit à l'église N.D.G. Ces travaux sont sous la direction de M. Thériault.

M. Raymond Luneau annonce sa candidature à la mairie

Le juge Blais dénonce la MULTIPLICATION des débits de boisson

DRUMMONDVILLE, (JRL) — L'hon. juge Jean Blais, de la Cour supérieure, a dénoncé hier matin au palais de justice de Drummondville, la multiplication des débits de boisson, clandestins ou non.

Le juge Blais présidait alors la cérémonie traditionnelle de la rentrée des Tribunaux.

Faisant état d'un phénomène social inquiétant résultant du nombre effarant d'accidents d'automobiles, le président du tribunal a commenté certaines statistiques voulant que les responsables de 7 accidents mortels sur 10, soient des jeunes âgés de moins de 25 ans. Or, dit-il, 60 pour cent de ces jeunes sont intoxiqués par l'alcool.

Le juge Blais a cité l'exemple des neuf jeunes de Victoriaville tués l'an dernier dans un accident d'automobile, après avoir séjourné dans un débit de boisson, de même que celui de l'épicière-licenciée qui vendait de la bière à des jeunes de moins de 18 ans.

Sécurité
"Tous les clubs sociaux ligues de sécurité et organismes publics devraient s'unir aux avocats et aux magistrats afin que cesse cet état de choses. On permet aux jeunes de 16 ans de conduire une voiture; on permet aux jeunes de 18 ans, de voter mais on empêche les jeunes de moins de 21 ans de passer un contrat. Il y a quelque chose d'hétéroclite et de contradictoire dans cette législation.

Suggestions
Afin que cessent ces hécatombes sur les routes, le juge Blais a formulé trois recommandations très précises :
— que le permis de conduire ne soit pas donné avant l'âge de 20 ans et qu'il ne soit donné alors qu'après un examen approfondi, physique et intellectuel;
— qu'aucun permis ne soit accordé à un propriétaire d'automobile avant que celui-ci n'ait fait examiner sa voiture devant un corps ou organisme reconnu;
— que la législature redonne à la Cour provinciale le droit d'imposer au responsable d'un accident d'automobile, l'obligation de dédommager l'accidenté avant que son permis ne soit renouvelé. "Le permis ne devrait pas être donné tant que le montant complet de l'accident n'a pas été versé".

Au cours de la 1ère année judiciaire 2549 brefs émis au palais de justice

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le district judiciaire Drummond qui a célébré hier son premier anniversaire de naissance, compte déjà plusieurs réalisations à son crédit.

La liste des activités du palais de justice depuis septembre 1964, telle que commentée par le vice-doyen du Barreau, Me Antoine Biron, hier matin, est impressionnante.

En Cour supérieure même, 573 brefs ont été émis au cours de la dernière année judiciaire, et en Cour du magistrat, il y en a eu 1.201.

Aux Sessions de la Paix, on compte 775 brefs et exception faite des Assises criminelles, 2.549 brefs ont été émis depuis le 21 septembre 1964, date à laquelle le district judiciaire était officiellement reconnu.

En Cour supérieure, l'hon. juge Paul Lesage a rendu 35 jugements et le protonotaire, 127.

A la Cour du magistrat, le juge Germain Lacoursière a rendu 40 jugements et le greffier, 352.

Le juge Paul Lesage a aussi rendu jugement dans une quarantaine d'autres causes transférées du greffe d'Arthabaska, au cours de l'année. Ces chiffres excluent évidemment le nombre considérable de jugements prononcés par le juge Lesage en Cour de pratique.

Fait à noter, selon Me Biron, aucune cause ne fut portée en appel au cours de la dernière année judiciaire.

La cause d'expropriation contre M. A. Hamel entendue le 1er

Clôture des activités au club Larochelle

Plus de 450 livres de poisson retirées des eaux

ASBESTOS, (JD) — Plus de 450 livres de poisson ont été retirées des eaux de lacs et rivières du Québec en fin de semaine à l'occasion de la clôture des activités du club de Chasse et Pêche Larochelle, pour ce qui est de la pêche évidemment. Pas moins de 33 membres du club ont répondu à l'invitation des organisateurs en tentant leur chance de se mériter l'un des nombreux prix d'une valeur de \$200.

Cette classique annuelle s'est terminée dimanche soir au chalet par la dégustation de tous ces poissons grâce au travail de M. et Mme Roméo

Roas. Voici les résultats du Concours :
Doré : Robert Campagna, 26 1-8"
Bruno Audy 25 7-8"
Achigan : Gabriel Yargeau, 14 3-4"
C. Osborne 12 1-2"
Brochet du nord : Réal Morin, 35 3-8"
Rosaire Gaumont, 31 7-8"
Brochet maillé : Robert Darveau, 22 3-4"
Bertrand Pelierin, 21 1-2"
Berchaude : Gérard Turgeon, Barbotte : Jean-Réal Poirier. Le club a de plus distribué huit prix de présence.

ASBESTOS, (JD) — La Cour supérieure du district de Sherbrooke entendra, le 1er octobre prochain à Sherbrooke même, la cause d'expropriation dirigée par la compagnie Canadian Johns-Manville d'Asbestos contre M. Antonio Hamel.

La propriété de M. Hamel est située aux abords du cratère de la mine à ciel ouvert. Or, les autorités de la compagnie et M. Hamel n'ont pu en venir à une entente verbale concernant la vente de cette bûche à CJM.

La dernière offre de la compagnie s'élevait à \$12.000. On a appris hier, de la bouche même du procureur de M. Hamel, M. J.-Gilles Geoffroy, qu'il allait contester les procédures prises par les autorités de la ville d'Asbestos qui, selon la loi, doivent demander l'expropriation au nom de la compagnie.

Ce désaccord a défrayé les manchettes des journaux à quelques mois.



BRIGADIERS ADULTES. — M. Donat Longval, l'un des dix brigadiers scolaires adultes qui sont entrés au service de la cité, hier matin, dirige quelques jeunes de l'école Garceau, près de la rue Lindsay.

Dix brigadiers scolaires adultes en fonction depuis hier matin

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Dix brigadiers scolaires adultes sont en devoir depuis hier matin, dans les zones d'écoles les plus achalandées.

Il s'agit d'une décision autorisée par le conseil municipal en vue de l'application par le service de la circulation que dirige le sergent Gratien Raiche.

Dans un communiqué remis à La Tribune, le sergent Raiche note que ces brigadiers adultes sont en fait des constables spéciaux qui travaillent au sein de la "brigade spéciale de sécurité du piéton".

"Ils sont assermentés et par conséquent, ils auront la même importance que les policiers permanents, si des infractions sont commises par des conducteurs imprudents".

Les brigadiers adultes sont en devoir, quatre heures par jour, l'avant-midi, de 7 h. 45 à 9 heures, de 11 heures à 11 h. 45, et l'après-midi, de 12 h. 30 à 1 h. 15 et de 3 heures à 4 h. 15.

Les postes affectés aux brigadiers sont les suivants :
— M. Benoit Brouillette; Lindsay et Dumoulin;
— M. Alphonse Lévesque; Dumoulin et Moisan;
— M. Bruno Deblois; St-Jean et Hériot;
— M. Elzéar Pouliot; Bérard et Hériot;
— M. Donat Longval; Lindsay et école Garceau;
— M. Philias Gagne; St-Georges et Hébert;
— M. Adélar Savoie; St-Pierre et Ringuet;
— M. Lin Doucet; Notre-Dame et Cockburn;
— M. Joseph Demers; 9e Ave et St-Damase;
— M. Roger Guay; St-Jean et S-Albert.

Possession d'outils de cambriolage

French et Poirier sont acquittés

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Patrick John French et Donald Poirier, deux Montérégais, ont été acquittés d'une accusation de possession d'outils de cambriolage, trouvés dans une automobile qui les transportaient sur la route 20, à Notre-Dame du Bon Conseil.

Le juge Germain Lacoursière a fait part de cette décision hier matin en Cour du magistrat.

Les faits se résument à ceci : le 10 juillet 1964, les agents Martel et Magny, de la Sûreté provinciale de Drummondville, ont intercepté une automobile Rambler "station-wagon" portant la licence 8-A-4032, Québec 1964, se dirigeant vers l'est, Québec. French était à la conduite du véhicule et Poirier était assis à sa droite.

Les objets transportés dans l'automobile étaient : 1 perforeuse électrique, 3 pinces-moussoir, 3 tourne-vis, 3 paires de gants, 4 marches avec détendeur. La voiture était enregistrée au nom d'une dame Poirier, dont l'adresse est la même que celle de Donald Poirier.

Le juge Lacoursière n'a pas été impressionné par la façon dont l'enquête a été menée dans cette affaire.

Chose étonnante, dit-il, les policiers n'ont pas pris de photo copie de l'enregistrement, ne se sont pas donné la peine de vérifier qui était cette dame Poirier. "Le tribunal a été un peu surpris de la façon sommaire avec laquelle ceci a été fait leur enquête et de la faiblesse de la preuve de la Couronne."

"Du témoignage évasif et teinté de peur de conclusion précise de l'expert de la Couronne, Péclat, le Tribunal peut finir par conclure que les objets trouvés, pris tous ensemble, sont des objets pouvant servir aux effractions de maisons, etc."

"La Cour n'est pas impressionnée favorablement par les témoignages des accusés. Elle doit faire cependant remarquer que ceux-ci ne sont pas contredits."

"Même si elle devait mettre de côté ces témoignages, la preuve serait-elle suffisante pour trouver French et Poirier coupables?"

Le juge Lacoursière analyse quelques causes de jurisprudence, avant de conclure que "la preuve de la plaignante n'est pas suffisante pour trouver l'accusé coupable de l'offense reprochée, ou du moins qu'il existe un doute raisonnable en sa faveur".



M. Yvan Couture vient d'être nommé au poste de directeur des Relations extérieures de la compagnie Canadian Johns-Manville d'Asbestos. M. Gosselin a été nommé au poste de directeur des Relations communautaires de la Canadian Johns-Manville d'Asbestos. M. Gosselin est un ancien journaliste avec plus de dix ans d'expérience dans ce domaine.